RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2013



SOMMAIRE

	FRES CLÉS DU PREMIER SEMESTRE 2013
	TRES CLES DO PREMIER SEMESTRE 2015
ΑI٦	S MARQUANTS – CONTRATS 2013
ΑP	PORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ
1	Évolution de l'activité et du résultat des opérations
2	Évolution des secteurs opérationnels
3	Autres éléments du compte de résultat
.4	Financement Autres postes de l'état de situation financière
.6	Transactions avec des parties liées
7	Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice
	Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice Perspectives 2013
.8	Perspectives 2013
.8 .TA	Perspectives 2013
.8 TA AU :	Perspectives 2013 TS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPAN 30 JUIN 2013 États de situations financières consolidés
.8 TA \U : .1 .2	Perspectives 2013 TS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPAN 30 JUIN 2013 États de situations financières consolidés Comptes de résultat consolidés
.8 TA U : .1 .2 .3	TS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPAN 30 JUIN 2013 États de situations financières consolidés Comptes de résultat consolidés États des résultats globaux consolidés
.8 AU : .1 .2 .3	Perspectives 2013 TS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPAN' 30 JUIN 2013 États de situations financières consolidés Comptes de résultat consolidés
	TS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY 30 JUIN 2013 États de situations financières consolidés Comptes de résultat consolidés États des résultats globaux consolidés États des variations des capitaux propres consolidés
.1 .2 .3 .4 .5	TS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPAN 30 JUIN 2013 États de situations financières consolidés Comptes de résultat consolidés États des résultats globaux consolidés États des variations des capitaux propres consolidés États des flux de trésorerie consolidés Notes annexes aux états financiers consolidés
.8 TA .1 .2 .3 .4 .5 .6	TS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPAN' 30 JUIN 2013 États de situations financières consolidés Comptes de résultat consolidés États des résultats globaux consolidés États des variations des capitaux propres consolidés États des flux de trésorerie consolidés

1

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le premier semestre 2013 est marqué, d'une part, par un contexte macro-économique toujours difficile doublé d'une climatologie défavorable en Europe et, d'autre part, par des avancées significatives du Groupe sur les quatre axes de développement stratégique qu'il s'est fixés. Le Groupe a ainsi pris des positions significatives sur les marchés porteurs que sont : les « nouveaux métiers » et les contrats industriels dans l'eau, les PFI au Royaume-Uni et le développement à l'International. Le chiffre d'affaires s'établit à 7 177 millions d'euros, en légère baisse par rapport au premier semestre 2012.

Le résultat brut d'exploitation ressort à 1 209 millions d'euros, en hausse de + 6,7 % par rapport au premier semestre 2012, suite notamment à la réception de l'usine de Melbourne fin 2012 et l'absence de charges additionnelles enregistrées sur ce contrat cette année. La marge résultat brut d'exploitation sur chiffre d'affaires reste solide et s'établit à 16,8 % en augmentation sensible par rapport au premier semestre 2012. Le résultat opérationnel courant est également en forte progression de + 13,3 % par rapport au 30 juin 2012 et le résultat net part du Groupe à 132 millions d'euros bénéficie de la hausse des activités opérationnelles. La dette financière nette s'élève quant à elle, à 7 833 millions d'euros, stable par rapport à celle de fin juin 2012, et en augmentation en comparaison de celle à fin décembre 2012 (7 436 millions d'euros) du fait essentiellement de la saisonnalité des activités et de la périodicité du paiement du dividende.

Les activités Eau Europe sont en croissance, bénéficiant de hausses tarifaires et d'un dynamisme commercial toujours soutenu tant en Espagne qu'en France comme l'illustrent les gains des contrats de Rhône Ventoux en France ou de Girone et Altea en Espagne. La croissance est également alimentée par l'essor des « nouveaux métiers ». Les volumes sont toutefois inférieurs aux tendances historiques du fait notamment d'une pluviométrie record en France et en Espagne et de températures anormalement basses sur le semestre.

Les activités en Chine, en Australie, au Maroc et aux États-Unis, hors impact des cessions de nos activités d'eau régulée en Arkansas et dans le Connecticut, sont aussi en croissance. Le chiffre d'affaires de Degrémont est en baisse suite à la réception de l'usine de Melbourne fin 2012, ce contrat ne générant désormais plus de chiffre d'affaires de construction. Depuis le début de l'année, SUEZ ENVIRONNEMENT a remporté de nombreux succès à l'international, comme la gestion des eaux résiduaires du district de Shuangliu en Chine, ou la conception, construction et exploitation de deux stations d'épuration des eaux usées en Inde, à New Delhi et Bangalore. En outre, le Groupe s'est renforcé sur le marché de l'eau industrielle avec l'acquisition d'Industrial Water Management France.

Avec une production industrielle en baisse significative, les activités Déchets Europe sont impactées par une baisse des volumes traités de - 3,8 % à fin juin. Sita a néanmoins remporté en Europe d'importants contrats municipaux et industriels, comme ceux de Tours Plus en France ou de PSA Peugeot-Citroën pour son usine de Vigo en Espagne. En outre, Sita a considérablement accru ses positions dans la valorisation énergétique et le recyclage avec le gain des contrats de Poznań en Pologne et les PFI de Durham, Merseyside et West London au Royaume-Uni.

Ces succès commerciaux ainsi qu'une nouvelle organisation renforcée traduisent la détermination de SUEZ ENVIRONNEMENT à poursuivre sa stratégie de développement autour des quatre axes prioritaires malgré un contexte macro-économique qui reste difficile. Une nouvelle Division Innovation et Performance Industrielle a été créée pour mieux organiser le transfert de nos savoir-faire, les professionnaliser et les industrialiser.

En outre, le Groupe fait une nouvelle fois preuve de réactivité en augmentant son objectif d'optimisation des coûts de 30 millions d'euros sur l'année pour le porter ainsi à 180 millions d'euros.

SUEZ ENVIRONNEMENT maintient ses objectifs et reste pleinement mobilisé pour atteindre sa guidance 2013.

Grâce à des positions solides dans des métiers portés par des moteurs de croissance forts, SUEZ ENVIRONNEMENT met donc en œuvre les mesures nécessaires pour maintenir sa rentabilité opérationnelle et sa solidité financière tout en accélérant son développement pour garantir sa croissance future.

Jean-Louis Chaussade

2

CHIFFRES CLÉS DU PREMIER SEMESTRE 2013

Le tableau ci-dessous présente des extraits des comptes de résultat, des états de situations financières et des états des flux de trésorerie des comptes consolidés condensés pour les clôtures semestrielles des 30 juin 2013 et 30 juin 2012.

Les informations financières ci-dessous doivent être lues conjointement avec les comptes consolidés semestriels condensés et le Rapport semestriel d'activité figurant ci-après.

En millions d'euros	30 juin 2013	30 juin 2012
Chiffre d'affaires	7 177	7 323
Résultat Brut d'Exploitation (RBE)	1 209	1 133
Marge RBE	16,8 %	15,5 %
Résultat net part du Groupe	132	40
Cash flow libre (a)	229	498
Dette financière nette	7 833	7 436
	au 30/06/2013	au 31/12/2012

(a) Avant cessions et investissements de développement.



FAITS MARQUANTS - CONTRATS 2013

Janvier 2013

France : SUEZ ENVIRONNEMENT a été distingué en tant que « Fournisseur Majeur » de PSA Peugeot-Citroën.

Pologne: Sita Polska remporte le contrat de construction et d'exploitation d'une unité de valorisation énergétique à Poznań. D'une durée de 25 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 850 millions d'euros.

Février 2013

Royaume-Uni: Sita UK remporte un contrat pour la gestion des déchets ménagers résiduels du Comté de Durham. D'une durée de 8 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 130 millions d'euros.

Chine: Sino French Water Development (filiale de SUEZ ENVIRONNEMENT) s'associe à un partenaire chinois dans la gestion des eaux résiduaires du district de Shuangliu (province du Sichuan). D'une durée de 25 ans, ce partenariat représente un chiffre d'affaires cumulé de 156 millions d'euros.

Mars 2013

Afrique: Degrémont remporte quatre contrats de construction et de réhabilitation d'usines de traitement d'eau en Angola, Tanzanie, Burkina Faso et Éthiopie. Ces contrats représentent un chiffre d'affaires cumulé de 40 millions d'euros.

Inde: Degrémont remporte deux contrats pour la construction et l'exploitation d'usines de traitement des eaux usées. Ces contrats représentent un chiffre d'affaires cumulé de 41 millions d'euros pour une durée d'exploitation de 11 ans.

France : Sita remporte le contrat de traitement des déchets de l'agglomération de Tours Plus. D'une durée de 4 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 20 millions d'euros.

France et International: Ondeo Systems et SFR Business Team s'associent dans un partenariat de recherche prospectif au niveau mondial pour développer des solutions technologiques portant sur les infrastructures des télécoms, les outils de pilotage et les nouveaux services de la ville intelligente de demain.

Auril 2013

Maroc: Lydec inaugure la station d'épuration des eaux usées de Médiouna (Wilaya du Grand Casablanca).

France: Lyonnaise des Eaux renouvelle son contrat de distribution d'eau et d'assainissement avec le Syndicat Rhône Ventoux. D'une durée de 12 ans pour la distribution d'eau potable et de 8 ans pour l'assainissement, ces contrats représentent un chiffre d'affaires cumulé de 152 millions d'euros.

Royaume-Uni: Au sein du consortium Sita Sembcorp UK, Sita UK est retenu comme attributaire pressenti par le Merseyside Recycling and Waste Authority, d'un contrat d'une durée de 30 ans et d'une valeur de 1,4 milliard d'euros.

Chine: SUEZ ENVIRONNEMENT et Beijing Entreprise Environmental Group, filiale de Beijing Enterprises Holdings, s'associent pour créer une *joint-venture* dans le domaine de la gestion et de l'exploitation d'installations de traitement des déchets.

Espagne: Sita remporte le contrat de valorisation des métaux de l'usine de PSA Peugeot-Citroën à Vigo. D'une durée de 3 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 45 millions d'euros.

Royaume-Uni: Sita UK entre en négociation exclusive avec la West London Waste Authority pour un contrat de Partenariat Public Privé de valorisation des déchets d'une valeur de 1 milliard d'euros et d'une durée de 25 ans.

FAITS MARQUANTS - CONTRATS 2013

Mai 2013

France : Degrémont acquiert Industrial Water Management France, spécialiste en produits de conditionnement et de services techniques pour les circuits de refroidissement, les chaudières et les stations de traitement d'effluents industriels.

France: Lyonnaise des Eaux remporte la gestion du service public d'assainissement de la Communauté d'Agglomération du Douaisis. D'une durée de 11 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 70 millions d'euros.

Liban: SUEZ ENVIRONNEMENT s'associe à l'entreprise Al-Jihad For Commerce and Contracting (JCC) pour la réhabilitation du centre d'enfouissement de Saïda.

Juin 2013

République Tchèque : SUEZ ENVIRONNEMENT remporte le contrat pour la gestion des services d'eau et d'assainissement à Benesov (République Tchèque). D'une durée de 10 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 28 millions d'euros.

France: Sita renouvelle son contrat de collecte des déchets ménagers et assimilés avec le Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères de la Région de Dreux (SYROM DRD). D'une durée de 6 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 12 millions d'euros.

Juillet 2013

Chine: SUEZ ENVIRONNEMENT remporte deux nouveaux contrats à Hong Kong. D'une durée de 10 ans chacun, ces contrats représentent un chiffre d'affaires cumulé de 110 millions d'euros.

Chine: SUEZ ENVIRONNEMENT renouvelle son contrat de collecte des déchets et de services de nettoyage de Macao. D'une durée de 10 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 200 millions d'euros.



Dans un contexte économique difficile et incertain en Europe depuis le début de l'année, doublé d'une climatologie défavorable, SUEZ ENVIRONNEMENT améliore néanmoins sa performance opérationnelle.

Le **résultat brut d'exploitation** et le **résultat opérationnel courant** sont en hausse respectivement de + 6,7 % et de + 13,3 % tirés par la croissance de l'activité à l'international qui bénéficie également de la fin de la construction de l'usine de dessalement de Melbourne qui avait engendré des coûts additionnels en 2012.

Le **résultat net part du Groupe** s'établit à 132 millions d'euros en augmentation de + 92 millions d'euros par rapport au premier semestre 2012. Cette variation s'explique notamment par la hausse du résultat opérationnel courant ainsi que par les effets du plan COMPASS d'optimisation des coûts.

Le *cash flow libre* avant cessions et investissements de développement s'élève à 229 millions d'euros, en baisse par rapport au *cash flow* libre du premier semestre 2012 qui s'établissait à 498 millions d'euros mais qui intégrait un effet ponctuel lié au programme de titrisation de créances déconsolidant pour un montant de 164 millions d'euros.

La **dette financière nette** s'élève à 7 833 millions d'euros au 30 juin 2013, contre 7 436 millions d'euros au 31 décembre 2012. Cette hausse affichée est principalement liée au calendrier de versement de l'ensemble des dividendes en juin 2013 payés en numéraire (467 millions d'euros).



ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DU PREMIER SEMESTRE 2013

Émission de billets de trésorerie

Le 3 janvier 2013, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a mis en place un programme de billets de trésorerie d'un montant maximum de 1 500 millions d'euros. Au 30 juin 2013, l'encours de billets de trésorerie était de 608 millions d'euros.

Plan mondial d'attribution gratuite d'actions SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY

Le Conseil d'Administration de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY du 17 janvier 2013 a décidé la mise en œuvre d'une nouvelle attribution gratuite d'actions au bénéfice de ses salariés, qui recevront à terme 38 actions SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY chacun (se reporter à la Note 10, chapitre 5 du présent Rapport financier).

Cession d'United Water Arkansas (États-Unis)

Le 1er février 2013, United Water Inc., filiale de SUEZ ENVIRONNEMENT, a finalisé la cession de ses activités d'eau règlementées dans l'Arkansas pour 27,6 millions de dollars.



Évolution de l'activité et du résultat des opérations

Offre publique d'achat sur Aguas de Sabadell

Le 12 juin 2013, le Conseil de la Commission Nationale du Marché des Valeurs mobilières espagnole (CNMV) a approuvé l'offre publique d'achat déposée par Agbar sur les actions de la société Companyia d'Aigües de Sabadell, S.A. (CASSA).

À l'issue de la période d'offre dont les résultats ont été officiellement publiés le 16 juillet par la CNMV, Agbar détient 77,7 % de CASSA.

CASSA fournit des services d'eau pour environ 350 000 habitants dans plus de 40 municipalités (principalement en Catalogne), avec des contrats de concession. Le chiffre d'affaires d'Aguas de Sabadell au 31 décembre 2012 était de 33,6 millions d'euros.

Protocole transactionnel avec la communauté urbaine de Lille

Le 3 juillet 2013, le litige opposant la Société des Eaux du Nord (SEN) à la communauté urbaine de Lille (LMCU) a pris fin (se reporter à la Note 11, chapitre 5 du présent Rapport financier) par la signature d'un protocole transactionnel prévoyant des engagements financiers réciproques, et notamment :

- le versement par la SEN d'une somme de 60 millions d'euros relative aux dépenses de renouvellement (montant susceptible
- d'être ajusté à l'issue d'une expertise indépendante qui sera initiée au cours du second semestre 2013);
- l'acquisition en 2013 par LMCU des actifs de production, de stockage et de transport appartenant à la SEN pour un montant de 55 millions d'euros.

4.1 ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ET DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS

Dans un contexte économique difficile en Europe depuis le début de l'année, SUEZ ENVIRONNEMENT a enregistré un chiffre d'affaires de 7 177 millions d'euros en décroissance de - 2,0 %. Cette baisse de - 146 millions d'euros se décompose comme suit :

- une décroissance organique de 121 millions d'euros. Le secteur Eau Europe est en hausse de + 65 millions d'euros (+ 3,1 %) notamment grâce aux augmentations tarifaires et au développement des nouveaux métiers. Le secteur Déchets Europe affiche une baisse de - 150 millions d'euros (- 4,5 %) essentiellement liée à la baisse des volumes traités, conséquence de la situation économique dégradée en Europe. Enfin, le secteur International affiche une baisse de - 28 millions d'euros (- 1,5 %) mais est en hausse de + 2,2 % hors effet de la construction de l'usine de dessalement de Melbourne;
- des effets de périmètre favorables de + 10 millions d'euros ;
- des effets de change défavorables pour 36 millions d'euros portant principalement sur la livre sterling (- 17 millions d'euros), le dollar australien (- 16 millions d'euros), le dollar américain (- 5 millions d'euros) compensés par le peso chilien (+ 7 millions d'euros).

Le résultat brut d'exploitation (RBE) est en hausse de + 76 millions d'euros à 1 209 millions d'euros, soit + 6,7 %, résultat des variations suivantes :

- une croissance organique de + 81 millions d'euros soit + 7,2 %, principalement liée au secteur International;
- des effets de périmètre défavorables de 7 millions d'euros ;
- des effets de change favorables pour + 2 millions d'euros.
- Le résultat opérationnel courant (ROC) s'élève à 521 millions d'euros, en hausse de + 61 millions d'euros (+ 13,3 %) par rapport au premier semestre 2012.
- Le résultat des activités opérationnelles (RAO) s'élève à 514 millions d'euros, en hausse de + 111 millions d'euros par rapport au premier semestre 2012. Il n'y a pas d'élément exceptionnel significatif sur le semestre contrairement au premier semestre 2012.
- Le résultat net part du Groupe s'élève à 132 millions d'euros. La hausse de 92 millions d'euros s'explique principalement par l'impact des effets mentionnés ci-dessus, ainsi que par la diminution du résultat financier de 25 millions d'euros, partiellement compensée par une augmentation de la charge d'impôt de 38 millions d'euros.

Le résultat par action ressort à 0,22 euro sur le premier semestre 2013 contre 0,06 euro par action au premier semestre 2012.

Évolution des secteurs opérationnels



4.2 ÉVOLUTION DES SECTEURS OPÉRATIONNELS

Avec une production industrielle une nouvelle fois en baisse sur le semestre et des conditions climatiques défavorables en Europe, le chiffre d'affaires s'élève à 7 177 millions d'euros en baisse de - 2,0 %. La variation organique est de - 1,7 % (- 121 millions d'euros) et se décompose par secteur opérationnel de la façon suivante :

L'Eau Europe affiche une croissance organique de son chiffre d'affaires de + 3,1 % (+ 65 millions d'euros) assurée par :

- une croissance organique de + 2,2 % chez Lyonnaise des Eaux (+ 24 millions d'euros) portée par les formules d'indexation tarifaires et la croissance des nouveaux métiers (solutions technologiques innovantes permettant d'associer performances environnementale et économique);
- une croissance organique de + 4,2 % chez Agbar (+ 41 millions d'euros) grâce aux hausses de tarifs et au développement des nouvelles offres.

Le secteur **Déchets Europe** est en baisse organique de - 4,5 % (- 150 millions d'euros) principalement impacté par la baisse des volumes traités de - 3,8 % et la chute des prix des matières premières secondaires sur le semestre. Hors impact des prix des matières premières secondaires, les tarifs sont toutefois en hausse. Le chiffre d'affaires des activités valorisation matière est en diminution ainsi que celui des services, partiellement compensé par la hausse de l'activité de valorisation énergétique. Par zone géographique, la variation organique est de - 6,5 % en France, + 2,1 % au Royaume-Uni et Scandinavie, - 6,3 % dans la zone Benelux / Allemagne et + 4,4 % en Europe centrale.

L'International affiche une variation organique de - 1,5 % (- 28 millions d'euros), résultant des tendances suivantes :

• forte baisse de Degrémont (- 11,9 %, - 76 millions d'euros) compte tenu de la réception de l'usine de dessalement de Melbourne fin 2012 et l'absence de chiffre d'affaires construction lié à ce contrat en 2013;

- dynamisme de l'Asie-Pacifique (+ 6,7 %, + 42 millions d'euros) notamment en Australie, à Hong Kong et en Chine ;
- croissance dans la zone Afrique-Moyen-Orient (+ 1,6 %, + 5 millions d'euros) notamment grâce aux activités eau et déchets au Maroc;
- croissance enfin en Amérique du Nord (+ 0,5 %, + 1 million d'euros), résultat des hausses tarifaires compensant une baisse des volumes facturés.

Le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) s'établit à 1 209 millions d'euros, en variation organique de + 7,2 % (+ 81 millions d'euros) qui se décompose comme suit :

- l'Eau Europe est en décroissance organique de 1,9 % (- 11 millions d'euros) principalement expliquée par une baisse des volumes vendus plus forte que la tendance historique, résultat d'une pluviométrie record et de températures très en dessous des normales saisonnières en France comme en Espagne;
- le secteur **Déchets Europe** est en baisse de 4,6 % (- 18 millions d'euros) impacté par la baisse des volumes traités dans un contexte d'évolution de la production industrielle qui reste négative en Europe sur le semestre.
 - Néanmoins, le mouvement de baisse constaté dans ces 2 secteurs a été contenu grâce aux efforts d'optimisation des coûts et SUEZ ENVIRONNEMENT a décidé d'augmenter de 30 millions d'euros l'objectif de réduction des coûts de son programme COMPASS, le portant ainsi à 180 millions d'euros pour l'exercice 2013.
- à l'International, le RBE est en hausse de + 57,1 % (+ 104 millions d'euros) grâce notamment à la fin de la construction de l'usine de dessalement de Melbourne, qui avait occasionné des surcoûts au premier semestre 2012, ainsi qu'à la bonne contribution des activités en Asie-Pacifique.



Autres éléments du compte de résultat

\Rightarrow

4.3 AUTRES ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Le **résultat des activités opérationnelles** s'élève à 514 millions d'euros au 30 juin 2013. Il s'explique par le résultat opérationnel courant de 521 millions d'euros, auquel s'ajoutent 6 millions d'euros de plus-values de cessions et - 13 millions d'euros de charges principalement liées à des coûts de restructuration. Il est en hausse de + 111 millions d'euros par rapport à l'année dernière provenant principalement de la diminution des risques avec l'absence de nouvelles provisions sur la construction de l'usine de dessalement de Melbourne (- 83 millions d'euros sur le premier semestre 2012) et l'absence de dépréciation (- 58 millions de mise à valeur de marché des titres ACEA au premier semestre 2012).

Le **résultat financier** au 30 juin 2013 s'élève à - 185 millions d'euros contre - 210 millions d'euros au premier semestre 2012. Cette amélioration du résultat financier s'explique notamment, par la

baisse du taux moyen d'endettement, liée d'une part à la baisse des taux et d'autre part, à l'optimisation du niveau de liquidité.

L'**impôt sur les bénéfices** est en hausse de + 38 millions d'euros par rapport au premier semestre 2012. Le taux effectif d'impôt s'établit à 26,1 %, et s'explique principalement par le fait que de nombreuses sociétés opérationnelles du Groupe sont implantées dans des pays appliquant des taux d'imposition plus faibles qu'en France.

Le **résultat des entreprises associées** est en légère hausse de + 3 millions d'euros par rapport au 30 juin 2012.

Le **résultat net des participations ne donnant pas le contrôle** s'établit à 126 millions d'euros, en hausse de 9 millions d'euros par rapport au premier semestre 2012.



4.4 FINANCEMENT

Flux issus des activités opérationnelles

La marge brute d'autofinancement avant charges financières et impôt (MBAO) s'élève à 998 millions d'euros au 30 juin 2013, en hausse de 13 millions d'euros par rapport au 30 juin 2012. Cette variation s'explique principalement par la hausse du RBE.

Le **besoin en fonds de roulement (BFR)** a un impact négatif de - 228 millions d'euros sur le premier semestre contre + 14 millions d'euros sur le premier semestre 2012. Cette forte dégradation

s'explique notamment par l'absence de nouveau programme de cession de créances tel que celui réalisé au premier semestre 2012 avec impact déconsolidant pour 164 millions d'euros.

Au total, les flux des activités opérationnelles dégagent un excédent de trésorerie de + 658 millions d'euros sur le premier semestre 2013, en baisse de - 298 millions d'euros par rapport au 30 juin 2012, due à la variation de BFR négative observée au premier semestre 2013.

Flux issus des activités d'investissement

Les flux des activités d'investissement intègrent notamment :

- des investissements de maintenance pour 276 millions d'euros, soit 3,8 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe;
- des investissements de développement pour 251 millions d'euros ;
- des investissements financiers pour 15 millions d'euros ;
- des cessions pour 46 millions d'euros sur le premier semestre 2013.

Au total, les flux des activités d'investissement génèrent un besoin de trésorerie de 497 millions d'euros, contre 630 millions d'euros sur le premier semestre 2012 qui comprenait notamment 58 millions d'euros liés à la libération progressive du capital d'Aquasure, société portant le projet de construction de l'usine de dessalement de Melbourne.



Transactions avec des parties liées

Flux issus des activités de financement

Le montant des dividendes versés en numéraire s'élève à 467 millions d'euros (contre 441 millions d'euros en 2012).

L'endettement progresse de 440 millions d'euros au premier semestre 2013 contre une baisse de 60 millions d'euros sur le premier semestre 2012.

Au total, les flux des activités de financement génèrent un besoin de trésorerie de 256 millions d'euros sur les six premiers mois de l'exercice 2013 contre un besoin de 694 millions d'euros en 2012.

Endettement net au 30 juin 2013

L'endettement net au 30 juin 2013 s'élève à 7 833 millions d'euros, contre 7 436 millions d'euros à fin décembre 2012. Cette hausse s'explique principalement par :

 le versement des dividendes sur le premier semestre 2013 pour 467 millions d'euros; • des variations favorables de change pour 96 millions d'euros.

Au 30 juin 2013, le Groupe disposait de facilités de crédit autorisées et non tirées pour un montant total de 2 294 millions d'euros dont 608 millions viennent en garantie des billets de trésorerie.

4.5 AUTRES POSTES DE L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE

Les **immobilisations incorporelles nettes** et **goodwills** s'établissent à 7 200 millions d'euros, et sont en baisse par rapport au 31 décembre 2012 (- 118 millions d'euros), principalement à cause d'effets de change négatifs et des amortissements de la période.

Les **immobilisations corporelles nettes** s'élèvent à 8 505 millions d'euros, contre 8 882 millions d'euros au 31 décembre 2012, soit une baisse de - 377 millions d'euros, résultant principalement d'effets de change négatifs, des cessions du premier semestre 2013 (notamment United Water Arkansas et la cession des actifs appartenant à la Société des Eaux du Nord dans le cadre de l'accord transactionnel décrit en Note 2 du chapitre 5 du présent document), et des amortissements de la période.

Les **participations dans les entreprises associées** et les **titres disponibles à la vente** sont quasiment stables, à respectivement 466 et 418 millions d'euros.

Les **capitaux propres totaux** s'établissent à 6 515 millions d'euros, en baisse de 344 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2012, après prise en compte notamment du paiement par SEC de son dividende en numéraire pour 330 millions d'euros.

Les **provisions** sont en baisse au 30 juin 2013 et s'élèvent à 1 860 millions d'euros, contre 1 995 millions d'euros au 31 décembre 2012. Cette diminution résulte principalement de reprises, notamment liées à la fin de litiges fiscaux et commerciaux.

Les **impôts différés** représentent un actif net de 163 millions d'euros, contre 181 millions d'euros au 31 décembre 2012.

\Rightarrow

4.6 TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

La Note 12 aux états financiers consolidés condensés ci-après détaille les opérations significatives avec les parties liées. Ces transactions sont essentiellement avec GDF SUEZ (principalement dans le cadre du contrat synthétique argentin).



Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice



4.7 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE

La section Facteurs de risques (chapitre 4) du Document de Référence 2012 de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY contient une description détaillée des facteurs de risques auxquels le Groupe est exposé. Il n'est pas anticipé de risques ou incertitudes autres que ceux présentés dans ce document.



4.8 PERSPECTIVES 2013

Dans un contexte macro-économique difficile et incertain en Europe depuis le début de l'année, SUEZ ENVIRONNEMENT maintient ses objectifs (1) et reste pleinement mobilisé pour atteindre sa guidance 2013.

Ainsi, faisant à nouveau preuve d'une grande réactivité, SUEZ ENVIRONNEMENT a augmenté son plan COMPASS d'optimisation des coûts pour 2013 le portant de 150 à 180 millions d'euros, tout en restant très sélectif dans ses investissements.

SUEZ ENVIRONNEMENT bénéficie de positions solides et d'un modèle de développement robuste. Avec un portefeuille d'actifs équilibré, et des activités dans l'eau et les déchets portées par des moteurs de croissance forts, SUEZ ENVIRONNEMENT met donc en œuvre les mesures nécessaires à la préservation de sa solidité financière et de sa croissance future et démontre ainsi sa capacité à faire évoluer son modèle de croissance.

Ces objectifs et ces perspectives ont été établis sur la base des principes comptables établis par le Groupe pour l'élaboration des états financiers semestriels consolidés condensés figurant au chapitre 5 du présent Rapport financier semestriel.

(1) Avec une hypothèse de croissance du PIB de 0 % en 2013 en Europe et à cadres comptable et fiscal inchangés et à changes constants.



5.1 ÉTATS DE SITUATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Note	30 juin 2013	31 décembre 2012
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles nettes	6	3 980,3	4 060,8
Goodwill	6	3 219,4	3 256,9
Immobilisations corporelles nettes	6	8 505,1	8 882,0
Titres disponibles à la vente	7	418,3	395,9
Prêts et créances au coût amorti	7	727,6	700,7
Instruments financiers dérivés	7	204,9	259,1
Participations dans les entreprises associées		465,8	490,9
Autres actifs		75,6	80,0
Impôts différés Actif		746,4	755,1
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		18 343,4	18 881,4
ACTIFS COURANTS			
Prêts et créances au coût amorti	7	293,5	266,6
Instruments financiers dérivés	7	1,8	5,5
Clients et autres débiteurs	7	3 900,3	3 805,3
Stocks		321,8	290,1
Autres actifs		1 178,6	1 116,8
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	7	52,7	23,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	2 113,2	2 247,3
TOTAL ACTIFS COURANTS		7 861,9	7 755,1
TOTAL ACTIF		26 205,3	26 636,5
Capitaux propres part du Groupe		4 629,5	4 863,9
Participations ne donnant pas le contrôle		1 886,0	1 995,3
TOTAL CAPITAUX PROPRES		6 515,5	6 859,2
PASSIFS NON COURANTS	0	4 440 4	4 404 5
Provisions	9	1 410,1	1 431,5
Dettes financières (a)	7	7 289,7	8 554,8
Instruments financiers dérivés	7	63,6	90,7
Autres passifs financiers	7	2,7	2,7
Autres passifs		631,5	645,3
Impôts différés Passif		583,3	573,9
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		9 980,9	11 298,9
PASSIFS COURANTS	0	440.7	5.007
Provisions	9	449,7	563,7
Dettes financières (a)	7	2 851,3	1 363,6
Instruments financiers dérivés	7	11,6	11,3
Fournisseurs et autres créanciers	7	2 492,4	2 871,0
Autres passifs		3 903,9	3 668,8
TOTAL PASSIFS COURANTS		9 708,9	8 478,4
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		26 205,3	26 636,5

NB: Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations.

Voir explication de la variation en Note 7.3.1.

Comptes de résultat consolidés

5.2 COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Note	30 juin 2013	30 juin 2012
Chiffre d'affaires	3.2	7 176,8	7 323,2
Achats		(1 483,2)	(1 705,5)
Charges de personnel		(1 894,2)	(1 893,1)
Amortissements, dépréciations et provisions		(485,7)	(524,1)
Autres charges opérationnelles		(2 953,0)	(2 875,1)
Autres produits opérationnels		160,5	134,8
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	3.2	521,2	460,2
MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel		(1,4)	(3,5)
Perte de valeurs sur actifs corporels, incorporels et financiers		3,7	(58,6)
Restructurations		(15,7)	(34,5)
Effets de périmètre		(2,7)	36,7
Autres résultats de cessions et éléments non récurrents		9,0	2,9
Résultat des activités opérationnelles	4.2	514,1	403,2
Charges financières (a)		(244,4)	(280,7)
Produits financiers (a)		59,0	70,7
Résultat financier	4.3	(185,4)	(210,0)
Impôt sur les bénéfices	4.4	(85,7)	(47,8)
Quote-part de résultat des entreprises associées		14,7	11,9
RÉSULTAT NET		257,7	157,3
Résultat net part du Groupe		131,7	40,2
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		126,0	117,1
Résultat net part du Groupe par action (en euros)	5	0,22	0,06

⁽a) La présentation des données au 30 juin 2012 a été modifiée, voir les explications en Notes 1.3.1 et 4.3.

États des résultats globaux consolidés

5.3 ÉTATS DES RÉSULTATS GLOBAUX CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Note	30 juin 2013	30 juin 2013 Quote-part du Groupe	30 juin 2013 Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle	30 juin 2012	30 juin 2012 Quote-part du Groupe	30 juin 2012 Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle
Résultat net		257,7	131,7	126,0	157,3	40,2	117,1
Actifs financiers disponibles à la vente	7	32,4	32,4 ^(a)	-	51,8	51,8 ^(b)	-
Couverture d'investissement net		40,8	38,0	2,8	(37,7)	(35,6)	(2,1)
Couverture de flux de trésorerie (hors matières premières)		15,5	13,0	2,5	(3,9)	(1,0)	(2,9)
Couverture de flux de trésorerie (sur matières premières)		(3,8)	(3,9)	0,1	(2,7)	(2,9)	0,2
Impôts différés sur les éléments ci-dessus		(8,4)	(7,8)	(0,6)	10,4	10,0	0,4
Quote-part des entreprises associées sur éléments recyclables, nette d'impôt		4,5	4,5	-	(12,8)	(12,8)	-
Écarts de conversion		(167,9)	(82,6) (c)	(85,3)	189,0	90,0 ^(d)	99,0
Total éléments recyclables		(86,9)	(6,4)	(80,5)	194,1	99,5	94,6
Pertes et gains actuariels		30,0	29,2	0,8	(32,1)	(32,1)	-
Impôts différés sur pertes et gains actuariels		(10,4)	(10,2)	(0,2)	11,9	11,9	-
Total éléments non recyclables		19,6	19,0	0,6	(20,2)	(20,2)	<u>-</u>
RÉSULTAT GLOBAL		190,4	144,3	46,1	331,2	119,5	211,7

⁽a) Variation liée essentiellement à la hausse du cours des titres ACEA.

⁽b) Variation consécutive essentiellement à la reprise de la variation négative de la juste valeur des titres ACEA. Cette perte de valeur a été constatée dans le compte de résultat.

⁽c) Cette variation est principalement liée à la dépréciation de la livre sterling et du dollar australien.

⁽d) Cette variation était consécutive à l'appréciation de certaines monnaies : le dollar américain, la livre sterling, le dollar australien et le dollar de Hong-Kong.

États des variations des capitaux propres consolidés

5.4 ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consoli- dées	Variations de justes valeurs et autres	Écarts de conversion	Actions propres	Titres super subor- donnés	Capitaux propres part du groupe	Participa- tions ne donnant pas le contrôle	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2011	510 233 829	2 040,9	4 147,2	(1 911,0)	(152,5)	136,8	(36,4)	721,1	4 946,1	1 871,1	6 817,2
Résultat net				40,2					40,2	117,1	157,3
Autres éléments du résultat global				(20,2)	9,5	90,0			79,3	94,6	173,9
Résultat global				20,0	9,5	90,0	-	-	119,5	211,7	331,2
Rémunération sur base d'actions				11,7					11,7	-	11,7
Dividendes distribués en numéraire				(330,8) ^(a)					(330,8)	(155,5)	(486,3)
Coupons des titres super subordonnés								(23,7)	(23,7)	_	(23,7)
Achat/vente de titres								(==/- /	(==/-/		(==7:7
d'autocontrôle				(4,0)			18,7		14,7	-	14,7
Transactions entre actionnaires				0,3					0,3	9,6 ^(b)	9,9
Autres variations				0,3					0,3	0,1	0,2
Capitaux propres				-,					-, -		-,-
au 30 juin 2012	510 233 829	2 040,9	4 147,2	(2 213,7)	(143,0)	226,8	(17,7)	697,4	4 737,9	1 937,0	6 674,9
Capitaux propres au 31 décembre 2012	510 233 829	2 040,9	4 147,2	(2 044,5)	(117,1)	150,0	(10,0)	697,4	4 863,9	1 995,3	6 859,2
Résultat net				131,7					131,7	126,0	257,7
Autres éléments du résultat global				19,0	76,2	(82,6)			12,6	(79,9)	(67,3)
Résultat global				150,7	76,2	(82,6)	-	-	144,3	46,1	190,4
Rémunération sur base d'actions				12,7					12,7		12,7
Dividendes distribués en numéraire			(8,9)	(331,3) ^(c)					(340,2)	(155,7)	(495,9)
Coupons des titres super subordonnés			ν-, ,	(-				(36,2) ^(d)	(36,2)	, , , ,	(36,2)
Achat/vente de titres d'autocontrôle				(7,5)			(4,4)		(11,9)		(11,9)
Augmentation/réduction de capital				. , - ,			.,,		-	1,7	1,7
Transactions entre										.,,	1,7
actionnaires				0,4					0,4	(0,3)	0,1
Regroupements d'entreprises				(0,6)					(0,6)	(0,9)	(1,5)
Impacts IAS 19 révisée (cf. Note 1.3.1)				(1,7)					(1,7)		(1,7)
Autres variations				(1,2)					(1,2)	(0,2)	(1,4)
Capitaux propres au 30 juin 2013	510 233 829	2 040,9	4 138,3	(2 223,0)	(40,9)	67,4	(14,4)	661,2	4 629,5		6 515,5

⁽a) L'Assemblée Générale du 24 mai 2012 a décidé la distribution d'un dividende de 0,65 euro par action au titre de l'exercice 2011, soit un dividende total distribué de 330,8 millions d'euros.

⁽b) Concerne principalement l'impact de la dilution de Sita France, sans perte de contrôle, dans la société Boone Comenor suite à une cession de titres à Renault.

⁽c) L'Assemblée Générale du 23 mai 2013 a décidé la distribution d'un dividende de 0,65 euro par action au titre de l'exercice 2012, soit un dividende total distribué de 330.3 millions d'euros.

⁽d) Au 30 juin 2013, les coupons des titres super subordonnés sont présentés sans effet impôt au regard de la position d'impôts différés actifs nets aux bornes du groupe d'intégration fiscale français (voir Note 4.4).

États des flux de trésorerie consolidés

5.5 ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Note	30 juin 2013	30 juin 2012
Résultat net		257,7	157,3
- Quote-part de résultat consolidé d'entreprises associées		(14,7)	(11,9)
+ Dividendes reçus d'entreprises associées		19,5	26,2
- Dotations nettes aux provisions, amortissements & dépréciations		457,6	582,2
- Effets de périmètre, autres éléments non récurrents		(6,3)	(39,0)
- Autres éléments sans effet de trésorerie		12,7	12,0
- Charge d'impôt	4.4	85,7	47,8
- Résultat financier	4.3	185,4	210,0
MBA avant résultat financier et impôt		997,6	984,6
+ Impôt décaissé ^(a)		(111,2)	(42,3)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement		(228,2)	13,9
Flux issus des activités opérationnelles		658,2	956,2
Investissements corporels et incorporels	3.4.3	(526,8)	(598,3)
Prise de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents			
de trésorerie acquis	3.4.3	(6,0)	(0,9)
Acquisitions de participations dans les entreprises associées	2.4.2	(2.4)	((0.4)
et co-entreprises	3.4.3	(2,6)	(60,6)
Acquisitions de titres disponibles à la vente Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3.4.3	(6,4)	(25,8)
Perte de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie		21,1	11,0
et équivalents de trésorerie cédés		16,7	79,1
Cessions de participations dans les entreprises associées		10,7	,,,,
et co-entreprises		8,2	1,2
Cessions de titres disponibles à la vente		-	26,4
Intérêts reçus d'actifs financiers non courants		4,4	7,7
Dividendes reçus sur actifs financiers non courants		33,6	18,7
Variation des prêts et créances émis par l'entreprise et autres		(39,3)	(88,3)
Flux issus des activités d'investissement		(497,1)	(629,8)
Dividendes payés (b)		(466,6)	(441,2)
Remboursement de dettes financières		(663,1)	(976,9)
Variation des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat		(28,2)	(1,7)
Intérêts financiers versés		(211,2)	(235,7)
Intérêts financiers reçus sur trésorerie et équivalents de trésorerie		20,2	30,7
Flux sur instruments financiers dérivés de couverture d'investissement			
net et soultes sur instruments financiers dérivés		1,5	(43,0)
Augmentation des dettes financières		1 101,1	959,9
Augmentation / diminution de capital		1,7	-
Achat / vente de titres d'autocontrôle	2.2	(11,7)	13,2
Changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées	3.4.3	0,6	0,8
Flux issus des activités de financement		(255,7)	(693,9)
Effet des variations de change et divers		(39,5)	22,7
TOTAL DES FLUX DE LA PÉRIODE		(134,1)	(344,8)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE		2 247,3	2 493,5
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	7	2 113,2	2 148,7

⁽a) La variation s'explique notamment par le paiement de 20 millions d'euros par Agbar à l'administration fiscale (se reporter à la Note 11).

⁽b) Y compris retenues à la source.

Notes annexes aux états financiers consolidés

5.6 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Y	Note 1	Base de présentation, principes et méthodes comptables	18	Note 8		38
Z E	Note 2	Opérations majeures	22	Note 9	Provisions Paiements fondés sur des actions	42 43
Σ	Note 3	Information sectorielle	22	Note 10	Litiges	43
ח	Note 4	Compte de résultat	26		Transactions avec des parties liées	48
	Note 5	Résultat par action	29	Note 13	Événements postérieurs à la clôture	49
	Note 6	Goodwills et immobilisations	29			
	Note 7	Instruments financiers	30			

NOTE 1 Base de présentation, principes et méthodes comptables

1.1 Base de présentation

SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY SA, société mère du Groupe est une Société Anonyme soumise aux dispositions du livre II du Code de commerce, ainsi qu'à toutes les autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales françaises. Elle a été constituée en novembre 2000. Le siège du Groupe est domicilié Tour CB21 – 16 place de l'Iris – 92040 Paris La Défense – France.

Le Groupe est un acteur mondial dans les activités de l'Eau et de la Propreté. Il est issu du regroupement effectué en 2008 par le Groupe SUEZ de l'ensemble de ses filiales et participations du secteur Environnement au sein de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, dans le cadre des opérations de fusion entre Gaz de France et SUEZ. SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY est coté sur les marchés Euronext Paris (Compartiment A) et Euronext Bruxelles depuis le 22 juillet 2008.

En date du 30 juillet 2013, les états financiers consolidés condensés semestriels de la société SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY et de ses filiales au 30 juin 2013, ont été présentés au Conseil d'Administration de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY qui a autorisé leur publication.

1.2 Référentiel

En application du Règlement européen du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales (IFRS), les états financiers consolidés annuels du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et aux IFRS adoptées par l'Union Européenne (1).

Les états financiers consolidés condensés semestriels du Groupe. établis pour la période de six mois close au 30 juin 2013, ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 - Information financière intermédiaire qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Les états financiers consolidés condensés semestriels n'incluent donc pas toutes les notes et informations requises par les IFRS pour les états financiers annuels et doivent donc être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice 2012, sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

⁽¹⁾ Référentiel disponible sur le site Internet de la Commission européenne http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Notes annexes aux états financiers consolidés

1.3 Principes comptables

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers consolidés condensés semestriels sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2012 conformément

au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté par l'Union Européenne, à l'exception des éléments mentionnés ci-dessous aux paragraphes 1.3.1 et 1.3.2.

1.3.1 Norme IAS 19 Révisée – Avantages du personnel applicable au 1er janvier 2013

Les changements de principes comptables induits par l'application d'IAS 19 Révisée sont les suivants pour le Groupe :

- IAS 19 Révisée requiert de calculer une charge (produit) d'intérêt nette qui correspond au produit de l'engagement net du régime à prestations définies par le taux d'actualisation applicable à la dette actuarielle du régime concerné. Cette charge (produit) d'intérêt nette est présentée sur la ligne « charges financières » (« produits financiers ») du compte de résultat. Jusqu'au 31 décembre 2012, le Groupe déterminait deux composantes financières distinctes dans son compte de résultat au titre des régimes à prestations définies qui font désormais l'objet d'une compensation :
 - une charge d'intérêt (ligne « charges financières » du compte de résultat) correspondant au produit de la dette actuarielle par le taux d'actualisation; et
 - un produit financier (ligne « produits financiers » du compte de résultat), correspondant au rendement attendu sur les actifs de couverture.
- Les frais d'administration des régimes à prestations définies autres que ceux relatifs à la gestion des actifs, qui étaient auparavant intégrés dans le calcul de la dette actuarielle et donc provisionnés selon les dispositions prévues par IAS 19, sont désormais comptabilisés en résultat dès que ces frais sont encourus;

 Les coûts des services passés relatifs aux droits non encore acquis, dont la comptabilisation était auparavant étalée sur la durée moyenne d'acquisition des droits, doivent désormais être comptabilisés immédiatement dans l'état de situation financière.

Ces changements de principes comptables sont à appliquer de façon rétrospective à compter du 1^{er} janvier 2012. Toutefois, compte tenu des incidences faibles, les états financiers comparatifs 2012 n'ont pas été retraités. Pour mémoire, l'application de ces nouvelles dispositions se traduirait par :

- une augmentation des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi de 2,3 millions d'euros, une augmentation des impôts différés actifs de 0,6 million d'euros et une diminution des capitaux propres de 1,7 million d'euros dans l'état de situation financière au 31 décembre 2012. Ces retraitements sont essentiellement dus à la comptabilisation des coûts des services passés non encore amortis:
- une diminution de 4,6 millions d'euros du résultat financier avec un effet impôt de 1,9 millions d'euros, soit un impact net de 2,7 millions d'euros dans le compte de résultat au 30 juin 2012, compensée par un gain actuariel de même montant dans l'état des résultats globaux.

1.3.2 Autres normes, amendements et interprétations applicables en 2013

- IFRS 13 Évaluation à la juste valeur : ces dispositions sont d'application prospective à partir du 1er janvier 2013 et n'ont pas d'incidence significative sur le compte de résultat et l'état de situation financière du Groupe. Les informations complémentaires requises par IFRS 13 concernant les justes valeurs des actifs et passifs financiers sont fournies dans la Note 7 « Instruments financiers ».
- Amendement IFRS 7 Instruments financiers: Informations à fournir – Compensations entre actifs et passifs financiers: les informations requises sur les compensations et accords de compensation relatifs aux instruments financiers dérivés actifs et passifs seront présentées dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2013.
- Améliorations annuelles Cycle 2009-2011: ces amendements n'ont pas d'impact significatif pour le Groupe.
- IFRIC 20 Frais de découverture engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert. Le Groupe n'est pas concerné par cette interprétation.

Notes annexes aux états financiers consolidés

1.3.3 Normes IFRS et amendements applicables après 2013 et non anticipés par le Groupe

Normes et amendements applicables en 2014

- IFRS 10 États financiers consolidés.
- IFRS 11 Partenariats.
- IFRS 12 Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités.
- Amendement IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises.
- Amendement IAS 32 Instruments financiers : Présentation Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers.
- Amendements IAS 36 Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers (1).

- Amendements IAS 39 Novation des dérivés et poursuite de la comptabilité de couverture (1).
- IFRIC 21 Droits ou taxes (« Levies ») (1).

L'analyse des incidences de l'application de ces normes et amendements est en cours.

Norme applicable en 2015

• IFRS 9 – Instruments financiers – Classement et évaluation (1).

L'analyse des incidences de l'application de cette norme est en cours.

1.4 Utilisation d'estimations et du jugement

La crise économique et financière a conduit le Groupe à renforcer ses procédures de suivi des risques et à intégrer une évaluation de ces risques, dans l'évaluation des instruments financiers et les tests de valeur. Cet environnement de crise et de volatilité importante des marchés a été pris en considération par le Groupe dans les estimations comme les business plans et les différents taux d'actualisation utilisés à la fois pour les tests de valeur et les calculs de provisions.

1.4.1 Estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de la période.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révise ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers consolidés condensés semestriels portent principalement sur :

• l'évaluation à la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ;

- l'identification d'indices de perte de valeur pour les *goodwills*, immobilisations corporelles et incorporelles ;
- l'évaluation des provisions et notamment les provisions pour litiges ainsi que les engagements de retraite et assimilés ;
- les passifs de renouvellement;
- les instruments financiers ;
- le chiffre d'affaires réalisé et non relevé, dit en compteur ;
- les marges à terminaison des contrats de construction ;
- l'évaluation des déficits fiscaux reportables activés.

Des informations complémentaires sur le contenu de ces estimations sont présentées dans la Note 1 aux états financiers consolidés 2012.

⁽¹⁾ Ces normes et interprétations n'étant pas encore adoptées par l'Union Européenne, il s'agit d'une traduction libre.

Notes annexes aux états financiers consolidés

1.4.2 Jugement

Outre l'utilisation d'estimations, la Direction du Groupe a fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions notamment lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

En particulier, le Groupe a exercé son jugement pour la comptabilisation des contrats de concession, la classification des accords qui contiennent des contrats de location, et la comptabilisation des acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle antérieures au 1er janvier 2010.

Conformément à IAS 1, le Groupe présente séparément dans l'état de situation financière les actifs courants et non courants, et les passifs courants et non courants. Au regard de la majorité des activités du Groupe, il a été considéré que le critère à retenir pour la classification est le délai de réalisation de l'actif ou de règlement du passif : en courant si ce délai est inférieur à 12 mois et en non courant s'il est supérieur à 12 mois.

1.5 Particularités propres à l'établissement des états financiers intermédiaires

Saisonnalité des activités

Les activités du Groupe sont, par nature, des activités saisonnières mais les variations climatiques ont des effets plus importants que la saisonnalité sur les différents indicateurs d'activité et de résultat opérationnel. En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2013 ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2013.

Impôt sur les bénéfices

Dans le cadre des arrêtés intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour chaque entité fiscale en appliquant au

résultat taxable de la période le taux effectif moyen annuel estimé pour l'année en cours.

Retraites

Le coût des retraites pour une période intermédiaire est calculé sur la base des évaluations actuarielles réalisées au début de l'exercice. Ces évaluations sont le cas échéant ajustées pour tenir compte des réductions, liquidations ou autres événements non récurrents importants survenus lors du semestre. Par ailleurs, les montants comptabilisés dans l'état de situation financière au titre des régimes

à prestations définies sont le cas échéant ajustés afin de tenir compte des évolutions significatives ayant affecté le rendement des obligations émises par les entreprises de premier rang de la zone concernée (référence utilisée pour la détermination des taux d'actualisation) et le rendement réel des actifs de couverture.

Provisions pour reconstitution de sites

Ces provisions sont recalculées une fois par an pour l'établissement de l'état de situation financière au 31 décembre (voir Note 15.4 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2012).

Notes annexes aux états financiers consolidés

NOTE 2 Opérations majeures

2.1 Émission de billets de trésorerie

Le 3 janvier 2013, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a mis en place un programme de billets de trésorerie d'un montant maximum

de 1 500 millions d'euros. Au 30 juin 2013, l'encours de billets de trésorerie était de 608 millions d'euros.

2.2 Plan mondial d'attribution gratuite d'actions SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY

Le Conseil d'Administration de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY du 17 janvier 2013 a décidé la mise en œuvre d'une nouvelle attribution gratuite d'actions au bénéfice de ses salariés, qui recevront à terme

38 actions SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY chacun (se reporter à la Note 10 du présent Rapport financier).

2.3 Cession d'United Water Arkansas (États-Unis)

Le 1^{er} février 2013, United Water Inc., filiale de SUEZ ENVIRONNEMENT, a finalisé la cession de ses activités d'eau règlementées dans l'Arkansas pour 27,6 millions de dollars.

2.4 Offre publique d'achat sur Aguas de Sabadell

Le 12 juin 2013, le Conseil de la Commission Nationale du Marché des Valeurs mobilières espagnole (CNMV) a approuvé l'offre publique d'achat déposée par Agbar sur les actions de la société Companyia d'Aigües de Sabadell, S.A. (CASSA).

À l'issue de la période d'offre dont les résultats ont été officiellement publiés le 16 juillet par la CNMV, Agbar détient 77,7 % de CASSA.

CASSA fournit des services d'eau pour environ 350 000 habitants dans plus de 40 municipalités (principalement en Catalogne), avec des contrats de concession. Le chiffre d'affaires d'Aguas de Sabadell au 31 décembre 2012 était de 33,6 millions d'euros.

2.5 Protocole transactionnel avec la communauté urbaine de Lille

Le 3 juillet 2013, le litige opposant la société des Eaux du Nord (SEN) à la communauté urbaine de Lille (LMCU) a pris fin (se reporter à la Note 11 du présent Rapport financier) par la signature d'un protocole transactionnel prévoyant des engagements financiers réciproques, et notamment :

- le versement par la SEN d'une somme de 60 millions d'euros relative aux dépenses de renouvellement (montant susceptible d'être ajusté à l'issue d'une expertise indépendante qui sera initiée au cours du second semestre 2013);
- l'acquisition en 2013 par LMCU des actifs de production, de stockage et de transport appartenant à la SEN pour un montant de 55 millions d'euros.

NOTE 3 Information sectorielle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 – *Information sectorielle*, les secteurs retenus ci-après pour présenter l'information sectorielle ont été identifiés sur la base des *reportings* internes, notamment ceux suivis par le Comité de Direction, constitué des principaux décideurs opérationnels du Groupe.

Les secteurs retenus par le Groupe sont au nombre de quatre :

- Eau Europe;
- Déchets Europe ;
- International;
- Autres.

La distinction est faite entre les métiers de distribution et de traitement de l'eau, et les métiers de collecte et de traitement des déchets en Europe.

Les activités réalisées à l'international sont regroupées, et séparées de celles effectuées sur la zone Europe. Cette segmentation spécifique permet de refléter, en cohérence avec les systèmes internes d'organisation et avec la structure de gestion du Groupe, la différence de stratégie de développement mise en place à l'international par rapport à celle qui est suivie en Europe.

Notes annexes aux états financiers consolidés

3.1 Secteurs opérationnels

Les filiales de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY sont réparties selon les secteurs opérationnels suivants :

- Eau Europe: prestations de distribution et de traitement des eaux, notamment dans le cadre de contrats de concession (gestion de l'eau). Ces prestations sont délivrées au profit de particuliers, de collectivités locales ou d'industriels;
- Déchets Europe: prestations de collecte et de traitement des déchets tant vis-à-vis des collectivités locales que des industriels.
 Ces prestations incluent la collecte, le tri, le recyclage, le compostage, la valorisation énergétique et l'enfouissement, tant pour les déchets banals que spéciaux;

• International: segments d'activité dans lesquels le Groupe se développe, en fonction des opportunités, dans les métiers de l'eau, du déchet et de l'ingénierie, en privilégiant la maîtrise des risques induits par les environnements locaux (mise en place de partenariats, politique de couverture, limitation des capitaux investis ou investissements dans des contextes fortement régulés).

Le secteur Autres est principalement constitué de holdings dont SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY.

Les méthodes comptables et d'évaluation retenues pour l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. Les indicateurs EBITDA, Capitaux Employés et Investissements sont réconciliés aux comptes consolidés.

3.2 Indicateurs clés par secteur opérationnel

En 2013, les secteurs opérationnels Eau Europe, Déchets Europe et International ont été modifiés pour correspondre aux *reportings* internes suivis par le Comité de Direction en cohérence avec la nouvelle organisation de ce Comité : les activités Eau et Déchets situées en Europe Centrale, précédemment intégrées dans le

secteur International, sont reclassées vers les secteurs Eau Europe et Déchets Europe. USG, précédemment inclus dans le secteur International, est depuis le 31 décembre 2012 classé dans le secteur Eau Europe. Les données de 2012 ont été ainsi retraitées à des fins de comparaison.

Chiffre d'affaires

30 juin 2013 30 juin 2012

En millions d'euros	Hors Groupe	Groupe	Total	Hors Groupe	Groupe	Total
Eau Europe	2 139,2	10,0	2 149,2	2 094,6	8,8	2 103,4
Déchets Europe	3 254,8	19,1	3 273,9	3 376,7	18,6	3 395,3
International	1 779,7	15,0	1 794,7	1 842,0	16,3	1 858,3
Autres	3,1	46,1	49,2	9,9	35,0	44,9
Élimination des transactions internes		(90,2)	(90,2)		(78,7)	(78,7)
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	7 176,8	-	7 176,8	7 323,2	-	7 323,2

EBITDA

En millions d'euros	30 juin 2013	30 juin 2012
Eau Europe	561,7	578,8
Déchets Europe	382,2	396,6
International	283,2	182,1
Autres	(17,9)	(24,4)
TOTAL EBITDA	1 209,2	1 133,1

Notes annexes aux états financiers consolidés

Résultat Opérationnel Courant (ROC)

En millions d'euros	30 juin 2013	30 juin 2012
Eau Europe	235,7	270,8
Déchets Europe	130,8	146,7
International	174,8	73,7
Autres	(20,1)	(31,0)
TOTAL ROC	521,2	460,2

Dotations aux amortissements

En millions d'euros	30 juin 2013	30 juin 2012
Eau Europe	(215,2)	(192,7)
Déchets Europe	(235,8)	(239,7)
International	(97,9)	(94,8)
Autres	(2,3)	(2,2)
TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	(551,2)	(529,4)

Capitaux employés

En millions d'euros	30 juin 2013	31 déc. 2012
Eau Europe	6 766,8	6 946,8
Déchets Europe	4 383,5	4 417,1
International	3 224,5	3 144,0
Autres	32,7	(71,7)
TOTAL CAPITAUX EMPLOYÉS	14 407,5	14 436,2

Investissements corporels, incorporels et financiers

En millions d'euros	30 juin 2013	30 juin 2012
Eau Europe	(203,6)	(238,1)
Déchets Europe	(207,3)	(252,7)
International	(120,3)	(180,2)
Autres	(10,0)	(13,8)
TOTAL INVESTISSEMENTS	(541,2)	(684,8)

Les investissements financiers inclus dans cet indicateur comprennent les acquisitions d'intérêts complémentaires dans des entités contrôlées, lesquelles sont présentées sur la ligne

[«] changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées » dans le tableau de flux de trésorerie.

14 436,2

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2013

7 323,2

Notes annexes aux états financiers consolidés

14 407,5

3.3 Indicateurs clés par zone géographique

Les indicateurs ci-dessous sont ventilés :

TOTAL

- par zone de commercialisation à la clientèle pour le chiffre d'affaires ;
- par zone d'implantation des sociétés consolidées pour les capitaux employés.

Chiffre d'affaires Capitaux employés 30 juin 2013 30 juin 2013 30 juin 2012 En millions d'euros France 2 599,9 2 676,2 2 876,9 2 589,3 Europe 2 433,6 2 463,4 8 127,9 8 461,2 International 2 143,3 2 183,6 3 402,7 3 385,7

7 176,8

3.4 Réconciliation des indicateurs avec les états financiers

3.4.1 Réconciliation de l'EBITDA au résultat opérationnel courant

La réconciliation de l'EBITDA au résultat opérationnel courant s'explique comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2013	30 juin 2012
Résultat Opérationnel Courant	521,2	460,2
(-) Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	485,7	524,1
(-) Paiements en actions (IFRS 2)	12,7	12,0
(-) Charges nettes décaissées des concessions	189,6	136,8
EBITDA	1 209,2	1 133,1

3.4.2 Réconciliation des capitaux employés aux rubriques de l'état de situation financière

En millions d'euros	30 juin 2013	31 déc. 2012
(+) Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	12 485,4	12 942,8
(+) Goodwills nets	3 219,4	3 256,9
(+) Titres disponibles à la vente (hors VMP et mise à la juste valeur)	378,1	388,2
(+) Prêt et créances au coût amorti (hors actifs liés au financement)	1 017,4	962,7
(+) Participation dans des entreprises associées	465,8	490,9
(+) Créances clients et comptes rattachés	3 900,3	3 805,3
(+) Stocks	321,8	290,1
(+) Autres actifs courants et non courants	1 254,2	1 196,8
(-) Provisions et pertes / gains actuariels sur retraites	(1 604,3)	(1 709,6)
(-) Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(2 492,4)	(2 871,0)
(-) Autres passifs courants et non courants	(4 535,5)	(4 314,2)
(-) Autres passifs financiers	(2,7)	(2,7)
CAPITAUX EMPLOYÉS	14 407,5	14 436,2

Notes annexes aux états financiers consolidés

3.4.3 Réconciliation des investissements corporels, incorporels et financiers aux rubriques de l'état des flux de trésorerie

En millions d'euros	30 juin 2013	30 juin 2012
Investissements corporels et incorporels	(526,8)	(598,3)
Prise de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	(6,0)	(0,9)
Acquisitions de participations dans les entreprises associées et co-entreprises	(2,6)	(60,6)
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(6,4)	(25,8)
Changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées	0,6	0,8
TOTAL INVESTISSEMENTS	(541,2)	(684,8)

NOTE 4 Compte de résultat

4.1 Résultat opérationnel courant

Les variations du résultat opérationnel courant sont commentées dans le rapport d'activité (voir chapitre 4 du présent document).

4.2 Résultat des activités opérationnelles

En millions d'euros	30 juin 2013	30 juin 2012
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	521,2	460,2
MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel	(1,4)	(3,5)
Pertes de valeur sur actifs corporels, incorporels et financiers	3,7	(58,6)
Restructurations	(15,7)	(34,5)
Effets de périmètre	(2,7)	36,7
Autres résultats de cession et éléments non récurrents	9,0	2,9
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	514,1	403,2

Notes annexes aux états financiers consolidés

4.2.1 Pertes de valeur sur actifs corporels, incorporels et financiers

En millions d'euros	30 juin 2013	30 juin 2012
Perte de valeurs		
Goodwills	(0,2)	-
Immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	(6,1)	(0,2)
Actifs financiers	(0,7)	(61,7)
Total	(7,0)	(61,9)
Reprises de perte de valeur		
Immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1,7	2,5
Actifs financiers	9,0	0,8
Total	10,7	3,3
TOTAL	3,7	(58,6)

Au-delà des tests de perte de valeur systématiques annuels relatifs aux *goodwills* et aux immobilisations incorporelles non amortissables réalisés au second semestre, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur sur l'ensemble des *goodwills*, immobilisations corporelles et incorporelles. Les pertes de valeur éventuelles résultent de la comparaison entre la valeur comptable de l'actif concerné et sa valeur recouvrable (c'est-à-dire sa valeur d'utilité qui résulte soit d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés, soit d'une valeur de marché).

4.2.1.1 Pertes de valeur sur goodwills

Au 30 juin 2013, comme au 30 juin 2012, les tests ponctuels menés sur les *goodwills* n'ont donné lieu à la constatation d'aucune perte de valeur significative.

4.2.1.2 Pertes de valeur sur immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles

Comme au 30 juin 2012, ce poste ne présente pas de montant significatif au 30 juin 2013.

4.2.1.3 Pertes de valeur sur actifs financiers

Au 30 juin 2013, ce poste ne présente pas de montant significatif.

Au 30 juin 2012, ce poste incluait une perte de valeur de 57,9 millions d'euros constatée par le Groupe sur les titres ACEA, société cotée à la Bourse de Milan, sur la base du cours de bourse au 30 juin 2012.

L'évolution de la valeur des titres disponibles à la vente est présentée en Note 7 « Instruments financiers » aux états financiers consolidés condensés semestriels.

4.2.2 Restructurations

Au 30 juin 2013, ce poste inclut notamment les derniers impacts de la sortie du Groupe de Hongrie.

Au 30 juin 2012, ce poste comportait principalement les coûts liés au plan de restructuration, décidé par Agbar et ses filiales, ainsi que les coûts des plans d'adaptation liés au ralentissement de l'activité décidés sur le secteur Déchets Europe.

4.2.3 Effets de périmètre

Au 30 juin 2013, aucun effet de périmètre significatif n'a été constaté.

Au 30 juin 2012, ce poste comprenait pour 34 millions d'euros le résultat de la cession des titres Eurawasser.

4.2.4 Autres résultats de cessions et éléments non récurrents

Comme au 30 juin 2012, ce poste ne présente pas de montant significatif au 30 juin 2013.

Notes annexes aux états financiers consolidés

4.3 Résultat financier

compris dans l'endettement net

RÉSULTAT FINANCIER

Produits des titres disponibles à la vente

	3	0 juin 2013		;	30 juin 2012	
En millions d'euros	Charges	Produits	Total	Charges	Produits	Total
Coût de la dette nette	(206,9)	23,5	(183,4)	(241,4)	29,8	(211,6)
Charges d'intérêts sur dette brute	(196,6)	-	(196,6)	(219,7)	-	(219,7)
Résultat de change sur dettes financières et couvertures	(2,8)	-	(2,8)	(16,4)	-	(16,4)
Résultat des couvertures économiques sur emprunts	(0,7)	-	(0,7)	-	-	-
Résultat sur trésorerie et équivalents de trésorerie, et actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	-	19,1	19,1	-	28,3	28,3
Coûts d'emprunts capitalisés	-	4,4	4,4	-	1,5	1,5
Charges financières cash relatives à une restructuration de dette ou créance financière	(6,8)	-	(6,8)	(5,3)	-	(5,3)
Autres produits et charges financiers	(37,5)	35,5	(2,0)	(39,3)	40,9	1,6
Charges d'intérêts nets sur les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long-terme (a)	(11,4)	-	(11,4)	(8,1)	-	(8,1)
Désactualisation des autres provisions long terme	(19,8)	-	(19,8)	(19,0)	-	(19,0)
Variation de juste valeur des instruments dérivés non						

(6,3)

(244,4)

1,2

25,1

9,2

59,0

1,2

25,1

2,9

(185,4)

La baisse du coût de la dette nette, entre le 30 juin 2012 et le 30 juin 2013, s'explique principalement par l'impact de la baisse des

taux d'intérêt et l'émission de billets de trésorerie en lieu et place de tirages des lignes de crédit syndiquées à long terme.

(12,2)

(280,7)

2,8

16,8

21,3

70,7

2,8

16,8

9,1

(210.0)

4.4 Impôts

Autres

En millions d'euros	30 juin 2013	30 juin 2012
Résultat net (a)	257,7	157,3
Charge totale d'impôt sur les bénéfices comptabilisée en résultat (b)	(85,7)	(47,8)
Quote-part de résultat des entreprises associées (c)	14,7	11,9
Résultat avant impôt et résultat des entreprises associées (a) - (b) - (c) = (d)	328,7	193,2
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT - (b) / (d)	26,1 %	24,8 %

Le taux effectif d'impôt du Groupe ressort à 26,1 % au 30 juin 2013 contre 24,8 % au 30 juin 2012.

Au 30 juin 2013, il s'explique principalement par le fait que de nombreuses sociétés opérationnelles du Groupe sont implantées dans des pays appliquant des taux d'imposition plus faibles qu'en France. Il s'explique aussi par des dividendes non imposables reçus de sociétés non consolidées situées aux États-Unis et en Chine ainsi que par l'impact en France du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Retraité de ces derniers éléments, le taux effectif d'impôt au 30 juin 2013 ressortirait à 29 %.

Au 30 juin 2012, le taux effectif d'impôt s'expliquait déjà par le fait que de nombreuses sociétés opérationnelles du Groupe sont implantées dans des pays appliquant des taux d'imposition plus faibles qu'en France, mais aussi par la taxation à taux réduit, de la plus-value générée par la cession des titres Eurawasser. Retraité de ce dernier élément, le taux effectif d'impôt au 30 juin 2012 serait ressorti à 30 %.

Par ailleurs, le montant total des impôts différés actifs nets aux bornes du Groupe d'intégration fiscale français, toutes différences temporelles confondues, reste stable par rapport au 1er janvier 2012 et s'élève au 30 juin 2013 à 334 millions d'euros.

⁽a) Suite à l'application de la norme IAS 19 Révisée (cf. Note 1.3.1 « IAS 19 Révisée – Avantages du personnel »), la charge d'intérêt nette correspondant à l'application du taux d'actualisation sur l'engagement net des régimes à prestations définies est présentée sur une ligne distincte. La présentation des données au 30 juin 2012 a été modifiée à des fins de comparaison.

Notes annexes aux états financiers consolidés

NOTE 5 Résultat par action

En millions d'euros	30 juin 2013	30 juin 2012
Numérateur (en millions d'euros)		
Résultat net part du Groupe	131,7	40,2
coupon attribuable aux porteurs des titres super subordonnés émis par SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY en septembre 2010	(18,1)	(11,9)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE AJUSTÉ	113,6	28,3
Dénominateur (en millions)		
NOMBRE MOYEN D'ACTIONS EN CIRCULATION	509,4	509,2
Résultat par action (en euros)		
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION	0,22	0,06
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION DILUÉ	0,22	0,06

Les plans d'attribution gratuite d'actions aux salariés ainsi que les plans d'options d'achats d'actions réservés aux salariés n'ont d'impact significatif ni au 30 juin 2013, ni au 30 juin 2012.

NOTE 6 Goodwills et immobilisations

En millions d'euros	Goodwills	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles
A. Valeur brute au 31 décembre 2012	3 361,5	6 336,3	15 759,0
Acquisitions	-	108,2	286,7
Cessions	-	(4,0)	(189,8)
Variations de périmètre	1,0	1,0	(20,1)
Écarts de conversion	(42,8)	(14,5)	(328,2)
Autres	(0,4)	3,4	52,5
AU 30 JUIN 2013	3 319,3	6 430,4	15 560,1
B. Amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2012	(104,6)	(2 275,6)	(6 877,0)
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	(0,2)	(169,9)	(387,5)
Cessions	-	1,8	135,7
Variations de périmètre	-	(0,8)	0,8
Écarts de conversion	4,5	1,8	115,7
Autres	0,4	(7,4)	(42,6)
AU 30 JUIN 2013	(99,9)	(2 450,1)	(7 054,9)
C. Valeur nette comptable = A + B			
Au 31 décembre 2012	3 256,9	4 060,8	8 882,0
AU 30 JUIN 2013	3 219,4	3 980,3	8 505,1

Les variations de périmètre sur les immobilisations corporelles correspondent pour l'essentiel à la cession d'United Water Arkansas comme décrite en Note 2 « Opérations majeures ».

Les cessions d'immobilisations corporelles comprennent la cession d'immobilisations, propriété de la Société des Eaux du Nord, à la communauté urbaine de Lille dont la valeur nette comptable s'élève à 46 millions d'euros (se reporter à la Note 2 « Opérations majeures »).

Pour l'ensemble des *goodwills*, en l'absence d'identification d'indice de perte de valeur sur le premier semestre 2013, aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée au 30 juin 2013.

Les écarts de conversion sur la valeur nette des immobilisations corporelles sont essentiellement constatés sur le peso chilien (- 161 millions d'euros), le dollar australien (- 37 millions d'euros) et la livre sterling (- 21 millions d'euros).

Notes annexes aux états financiers consolidés

NOTE 7 Instruments financiers

7.1 Actifs financiers

Les différentes catégories d'actifs financiers ainsi que leur ventilation entre leur part « non courante » et « courante » sont présentées dans le tableau ci-après :

30 juin 2013

31 décembre 2012

	Non			Non		
En millions d'euros	courant	Courant	Total	courant	Courant	Total
Titres disponibles à la vente	418,3	-	418,3	395,9	-	395,9
Prêts et créances au coût amorti	727,6	4 193,8	4 921,4	700,7	4 071,9	4 772,6
Prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs)	727,6	293,5	1 021,1	700,7	266,6	967,3
Clients et autres débiteurs	-	3 900,3	3 900,3	-	3 805,3	3 805,3
Actifs financiers évalués à la juste valeur	204,9	54,5	259,4	259,1	29,0	288,1
Instruments financiers dérivés (cf. Note 7.4)	204,9	1,8	206,7	259,1	5,5	264,6
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	-	52,7	52,7	-	23,5	23,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	2 113,2	2 113,2	-	2 247,3	2 247,3
TOTAL	1 350,8	6 361,5	7 712,3	1 355,7	6 348,2	7 703,9

Titres disponibles à la vente

Les mouvements s'analysent de la manière suivante :

En millions d'euros

AU 31 DÉCEMBRE 2012	395,9
Acquisitions	6,4
Cessions (valeur comptable cédée)	(1,2)
Variation de juste valeur enregistrée en capitaux propres	32,4 ^(a)
Variation de juste valeur enregistrée en résultat	-
Variations de périmètre, change et divers	(15,2)
AU 30 JUIN 2013	418,3

⁽a) Provient principalement de la valorisation de juste valeur des titres Acea.

La valeur des titres disponibles à la vente détenus par le Groupe s'élève à 418,3 millions d'euros au 30 juin 2013, qui se répartit entre 214,3 millions d'euros de titres cotés et 204,0 millions d'euros de titres non cotés.

Le Groupe a examiné la juste valeur des différents titres disponibles à la vente, afin de déterminer au cas par cas, en fonction de l'ensemble des informations disponibles et compte tenu du contexte actuel de marché, s'il y avait lieu de comptabiliser des pertes de valeur.

Pour les titres cotés, parmi les éléments pris en considération, le Groupe estime qu'une baisse de cours de plus de 50 % en-dessous du coût historique ou qu'une baisse de cours en dessous du coût historique pendant plus de 12 mois consécutifs sont des indices de perte de valeur.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Les gains et pertes enregistrés en capitaux propres et en résultat sur les titres disponibles à la vente sont les suivants :

		Évaluation			
En millions d'euros	Dividendes	Var. de juste valeur	Effet de change	Perte de valeur	
Capitaux propres (a)		32,4	-		
Résultat	14,1	-		-	(1,2)
TOTAL AU 30 JUIN 2013	14,1	32,4	-	-	(1,2)
Capitaux propres (a)		57,0	-		
Résultat	25,1	-		(65,1)	4,9
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2012	25,1	57,0	-	(65,1)	4,9

(a) Hors effet d'impôt.

7.2 Passifs financiers

Les passifs financiers sont comptabilisés soit :

- en « passif au coût amorti » pour les dettes financières, les dettes fournisseurs et autres créanciers, et les autres passifs financiers ;
- en « passif évalué à la juste valeur par résultat » pour les instruments financiers dérivés.

Les différents passifs financiers au 30 juin 2013 ainsi que leur ventilation entre leur part « non courante » et « courante » sont présentés dans le tableau ci-après :

30 juin 2013 31 décembre 2012

En millions d'euros	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Dettes financières	7 289,7	2 851,3	10 141,0	8 554,8	1 363,6	9 918,4
Instruments financiers dérivés (cf. Note 7.4)	63,6	11,6	75,2	90,7	11,3	102,0
Fournisseurs et autres créanciers	-	2 492,4	2 492,4	-	2 871,0	2 871,0
Autres passifs financiers	2,7	-	2,7	2,7	-	2,7
TOTAL	7 356,0	5 355,3	12 711,3	8 648,2	4 245,9	12 894,1

Notes annexes aux états financiers consolidés

7.3 Endettement financier net

7.3.1 Endettement financier net par nature

20	illin	201	2
อบ	IUIII	2U I	o

31 décembre 2012

En millions d'euros	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total	
Encours des dettes financières (a)	7 187,6	2 813,6	10 001,2	8 406,2	1 277,5	9 683,7	
Impact du coût amorti	(12,9)	37,7	24,8	(11,5)	86,1	74,6	
Impact de la couverture de juste valeur (b)	115,0	-	115,0	160,1	-	160,1	
Dettes financières	7 289,7	2 851,3	10 141,0	8 554,8	1 363,6	9 918,4	
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette au passif (cf. Note 7.4) Dette brute	16,8 7 306,5	1,6 2 852,9	18,4 10 159,4	28,1 8 582,9	1,8 1 365,4	29,9 9 948,3	
Actifs liés au financement (d)	(3,7)		(3,7)	(4,6)	. 555, .	(4,6)	
Actifs liés au financement	(3,7)		(3,7)	(4,6)	_	(4,6)	
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat hors dérivés (cf. Note 7.1)	-	(52,7)	(52,7)	-	(23,5)	(23,5)	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	-	(2 113,2)	(2 113,2)	-	(2 247,3)	(2 247,3)	
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette à l'actif (c) (cf. Note 7.4)	(156,9)	-	(156,9)	(237,1)	-	(237,1)	
Trésorerie active	(156,9)	(2 165,9)	(2 322,8)	(237,1)	(2 270,8)	(2 507,9)	
Endettement financier net	7 145,9	687,0	7 832,9	8 341,2	(905,4)	7 435,8	
Encours des dettes financières	7 187,6	2 813,6	10 001,2	8 406,2	1 277,5	9 683,7	
Actifs liés au financement (d)	(3,7)	-	(3,7)	(4,6)	-	(4,6)	
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat hors dérivés (cf. Note 7.1)	-	(52,7)	(52,7)	-	(23,5)	(23,5)	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	-	(2 113,2)	(2 113,2)	-	(2 247,3)	(2 247,3)	
ENDETTEMENT NET HORS COÛT AMORTI ET EFFETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	7 183,9	647,7	7 831,6	8 401,6	(993,3)	7 408,3	

⁽a) L'augmentation de la part courante de l'encours des dettes financières sur le premier semestre 2013 s'explique principalement par la comptabilisation en dette financière courante :

La juste valeur de la dette financière brute s'élève au 30 juin 2013 à 11 746,0 millions d'euros pour une valeur comptable de 10 141,0 millions d'euros.

7.3.2 Émissions de billets de trésorerie

Le 3 janvier 2013, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a mis en place un programme de billets de trésorerie, dont le montant total est de 1 500,0 millions d'euros. Au 30 juin 2013 l'encours de billets de trésorerie est de 608,0 millions d'euros.

Les billets de trésorerie sont comptabilisés en dette financière courante. Cependant, la politique du Groupe est d'adosser l'ensemble

des billets de trésorerie à des lignes de crédit confirmées disponibles. Ainsi, le refinancement des billets de trésorerie est assuré même en cas de fermeture du marché monétaire.

Au 30 juin 2013, l'encours de billets de trésorerie était entièrement couvert par des lignes de crédit confirmées disponibles à plus d'un an

⁻ de l'emprunt obligataire émis par SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, portant un coupon fixe de 4,875 % arrivant à maturité en avril 2014 et dont l'encours au 30 juin 2013 était de 770 millions d'euros.

⁻ des billets de trésorerie dont l'encours au 30 juin 2013 était de 608 millions d'euros.

⁽b) Ce poste correspond à la revalorisation de la composante taux des dettes dans le cadre d'une stratégie de couverture de juste valeur.

⁽c) Il s'agit de la juste valeur des instruments dérivés relatifs à la dette, qualifiés ou non de couverture.

⁽d) Les actifs financiers liés au financement sont placés en réduction du montant de la dette. Il s'agit généralement de dépôts gagés pour le financement de filiales.

Notes annexes aux états financiers consolidés

7.3.3 Titrisation de créances

Contexte

Depuis 2002, SUEZ ENVIRONNEMENT a mis en place un programme de cession de créances commerciales à un fonds commun de créances (FCC). Les créances cédées correspondent à des factures liées à l'activité Déchets Europe : en France, Belgique et Pays-Bas.

Ce programme, d'une durée initiale de cinq ans, avait été reconduit à l'identique en 2007 pour cinq ans supplémentaires et était arrivé à échéance le 18 juin 2012.

Les risques associés à ces créances titrisées, principalement le risque de crédit et le risque de retard de paiement, étant conservés par le Groupe, les créances cédées ne pouvaient être décomptabilisées au sens d'IAS 39 (Instruments financiers : comptabilisation et évaluation) et étaient maintenues à l'actif de l'état de situation financière consolidé. Les sommes reçues au titre des cessions étaient donc reconnues en contrepartie d'une dette dans l'état de situation financière consolidé du Groupe.

Description de l'opération

Dans le cadre du renouvellement du programme décidé pour une durée de cinq ans et conclu le 18 juin 2012, celui-ci a été modifié avec pour objectif de procéder à des cessions dites « déconsolidantes », au sens d'IAS 39.

Les principales caractéristiques de l'opération sont les suivantes :

- (a) un fonds commun de titrisation (FCT) a été créé et vient en remplacement de l'ancien FCC ;
- (b) le programme de titrisation préexistant a fait l'objet d'un renouvellement « simple » ;
- (c) un compartiment dédié aux créances du Groupe est créé au sein du FCT;
- (d) à la date de mise en place, une partie des créances du périmètre de l'ancien programme de titrisation a fait l'objet d'une cession au nouveau compartiment ; l'autre partie du périmètre a continué à alimenter l'ancien compartiment du FCT et a basculé dans le nouveau compartiment en novembre 2012 (à l'exception de la Belgique qui continue à alimenter l'ancien programme);
- (e) le FCT utilisé dans le programme finance le nouveau compartiment au moyen de l'émission de trois types d'instruments :
 - des parts dites « senior », émises sur les marchés au moyen d'un conduit dédié,
 - un dépôt dit « mezzanine », souscrit par le Groupe,
 - des parts dites « subordonnées », souscrites par un investisseur ayant pris part au programme et contractualisé son implication avec le Groupe;
- (f) ces parts sont ici présentées par ordre de priorité de paiement relativement les unes aux autres ; les parts « senior » sont ainsi les premières à être remboursées, et les parts « subordonnées » les dernières ;

(g) les filiales concernées du Groupe restent en charge du recouvrement des créances cédées en contrepartie d'une rémunération.

Les cessions de créances par les filiales du Groupe se font à leur valeur nominale, diminuée d'une décote qui sert à couvrir le coût de financement des créances, le risque de retard de paiement et le risque de crédit.

Les principaux engagements du Groupe vis-à-vis du FCT sont les suivants :

- (a) constitution d'un dépôt de garantie rémunéré au profit du compartiment dont l'objet est de couvrir, après épuisement des éventuelles réserves du FCT et des parts « subordonnées », les défauts et retards de paiements éventuels des créances cédées excédant le montant estimé lors de la cession et facturé au travers de la décote appliquée au prix de cession, dans la limite d'un montant maximum déterminé (Cash Collateral 1 ou CC1); ce dépôt est effectué dès le lancement de l'opération et correspond au dépôt « mezzanine » présenté ci-avant;
- (b) constitution d'un dépôt de garantie rémunéré au profit du compartiment destiné à garantir la bonne exécution de l'ensemble des obligations financières des entités du Groupe parties à l'opération, à hauteur d'un montant maximum déterminé (Cash Collateral 2 ou CC2); ce dépôt est effectué uniquement en cas de déclenchement de certains événements ou « triggers » liés à la dégradation de la notation de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY ou au non-respect par le Groupe de ses obligations contractuelles. Au 30 juin 2013, ce dépôt de garantie n'a pas été constitué;
- (c) existence d'un mécanisme dit d'« excess fee » par lequel le FCT peut rétrocéder, dans certains cas, une partie de la trésorerie excédentaire accumulée dans le compartiment sur les recouvrements de créances (cédées à des prix décotés). Ce mécanisme correspond à une partie de la rémunération des filiales du Groupe au titre du recouvrement des créances (cf. ci-après);
- (d) option, pour toutes les filiales du Groupe, de demander conjointement le rachat à la juste valeur des créances détenues par le compartiment sous forme d'une seule et unique transaction, en cas d'amortissement du programme, prévu (au terme des cinq ans) ou accéléré et ce après accord des porteurs de parts « subordonnées ». À ce jour, il n'est pas prévu d'amortissement accéléré du programme avant sa date de maturité;
- (e) émission d'une garantie au titre du risque de modification des dispositions fiscales;
- (f) conservation par chaque filiale du Groupe de la gestion et du recouvrement des créances qu'elle a cédées au compartiment; à cet effet, une convention de gestion et de recouvrement est signée notamment par chacune des filiales agissant en qualité de recouvreur et le compartiment, cette prestation étant rémunérée par le FCT.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Le Groupe reste exposé aux risques liés aux créances cédées dans la limite des dépôts de garantie. Il perçoit également une partie des bénéfices du FCT via la perception d'un « excess fee » en sa qualité de « servicer ».

Toutefois, la décote constatée lors des cessions et le dimensionnement de la part « subordonnée » permettent d'absorber la quasi-totalité des pertes éventuelles du compartiment. La probabilité que le dépôt « mezzanine » puisse être atteint est très faible. Enfin, ce sont les porteurs des parts « subordonnées » qui bénéficient de la quasitotalité des avantages au travers d' « excess fees » plus favorables que ceux attribués au Groupe et de l'octroi du boni de liquidation.

Comptabilisation de l'opération

Le nouveau compartiment du FCT n'est pas contrôlé par le Groupe et n'est par conséquent pas consolidé.

Selon IAS 39 et sur la base des termes du nouveau programme et des analyses quantitatives mises en œuvre, le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des créances cédées. Les créances cédées dans le cadre du nouveau programme sont donc intégralement décomptabilisées de l'état de situation financière consolidé du Groupe.

Les données chiffrées au 30 juin 2013 sont présentées ci-dessous :

Le résultat de cession de ces créances, matérialisé par la décote appliquée, est enregistré au compte de résultat en charges financières (cf. Note 4).

Le dépôt de garantie versé correspondant aux parts « mezzanine » souscrites par le Groupe est présenté sur la ligne « Prêts et créances au coût amorti » dans l'état de situation financière consolidé du Groupe. Sa rémunération est enregistrée au compte de résultat, en produit financier (cf. Note 4).

La rémunération des services rendus au titre de la gestion et du recouvrement des créances cédées est comptabilisée en compte de résultat, en produit financier (cf. Note 4).

Données chiffrées au 30 juin 2013

Le nouveau programme de titrisation, programme dit « déconsolidant », a fait l'objet d'une première cession mensuelle de créances en date du 26 juin 2012 pour les cédantes du périmètre Sita France. Le 23 novembre 2012, les cédantes des périmètres Sita Spécialités, Sita Nederland, Sita UK et Sita Deutschland ont pour la première fois alimenté ce nouveau compartiment.

En millions d'euros

Total des créances cédées sur la période	1 113,9
Résultat de cession sur la période	(11,2) (b)
Rémunération perçue au titre du CC1 sur la période	0,3 (c)
Rémunération des services rendus au titre de la gestion et du recouvrement des créances cédées sur la période	5,0 (d)
Encours des créances transférées en date de clôture	362,3 (a)
Valeur comptable du CC1 en date de clôture	23,0 (e)
Juste valeur du CC1	23,0
Valeur comptable du CC2	*
Maturité résiduelle du CC1	47 mois
Impact des cessions de créances déconsolidantes au sens IAS 39 sur l'endettement financier net	333,4 (a) + (b) + (c) + (d) - (e)

^{*} Aucun dépôt de garantie dit « CC2 » n'a été réalisé à fin juin 2013, le versement de ce dernier étant soumis aux conditions décrites plus haut.

Pour mémoire, les filiales Sita Wallonie et Sita Flandres nonconcernées par le nouveau programme cèdent mensuellement leurs créances éligibles dans le cadre du renouvellement de l'ancien programme.

Ces cessions ont suivi le même traitement comptable qu'auparavant : les créances n'ont donc pas été décomptabilisées de l'état de situation financière consolidé du Groupe et un passif a été reconnu

en contrepartie du montant de trésorerie perçu au titre de ces

L'encours des créances présent dans l'état de situation financière au 30 juin 2013 s'élève à 27,3 millions d'euros.

Le total des créances cédées sur la période, dans le cadre de l'ancien programme, par Sita Wallonie et Sita Flandres s'élève à 96,4 millions d'euros.

Notes annexes aux états financiers consolidés

7.3.4 Variation de l'endettement financier net

Sur le premier semestre 2013, l'endettement financier net a augmenté de 397,1 millions d'euros, essentiellement pour les raisons suivantes :

- le paiement des dividendes versés en numéraire aux actionnaires de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY pour un montant de 340,2 millions d'euros (taxe de 9,9 millions d'euros incluse);
- le paiement des dividendes versés en numéraire aux actionnaires minoritaires des filiales pour un montant de 126,4 millions d'euros;
- la cession de United Water Arkansas a généré une diminution de 17,5 millions d'euros de l'endettement net (y compris les frais et l'impôt sur la cession);
- les variations de change ont entraîné une diminution de 95,8 millions d'euros de l'endettement net.

7.3.5 Ratio d'endettement

En millions d'euros	30 juin 2013	31 décembre 2012
Endettement financier net	7 832,9	7 435,8
Total Capitaux propres	6 515,5	6 859,2
Ratio d'endettement	120,2 %	108,4 %

7.4 Instruments financiers dérivés

Actifs financiers dérivés

	30 juin 2013			31 décembre 2012			
En millions d'euros	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total	
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	156,9	-	156,9	237,1	-	237,1	
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières (cf. Note 8.1)	-	1,3	1,3	-	3,3	3,3	
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments	48,0	0,5	48,5	22,0	2,2	24,2	
TOTAL	204,9	1,8	206,7	259,1	5,5	264,6	

Passifs financiers dérivés

	30 juin 2013			31	12	
En millions d'euros	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	16,8	1,6	18,4	28,1	1,8	29,9
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières (cf. Note 8.1)	-	2,3	2,3	-	0,5	0,5
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments	46,8	7,7	54,5	62,6	9,0	71,6
TOTAL	63,6	11,6	75,2	90,7	11,3	102,0

Ces instruments sont mis en place dans le cadre de la politique de gestion des risques du Groupe et sont analysés en Note 8.

Notes annexes aux états financiers consolidés

7.5 Juste valeur des instruments financiers par niveau

7.5.1 Actifs financiers

Les actifs financiers hors matières premières évalués à la juste valeur se répartissent de la manière suivante entre les différents niveaux de juste valeur :

		30 juin 2013				31 décen	1bre 2012	
En millions d'euros	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Titres disponibles à la vente	418,3	214,3		204,0	395,9	193,5		202,4
Prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs)	1 021,1		1 021,1		967,3		967,3	
Instruments financiers dérivés	206,7		206,7		264,6		264,6	
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	156,9		156,9		237,1		237,1	
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	1,3		1,3		3,3		3,3	
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments	48,5		48,5		24,2		24,2	
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat hors dérivés	52,7		52,7		23,5		23,5	
TOTAL	1 698,8	214,3	1 280,5	204,0	1 651,3	193,5	1 255,4	202,4

La définition de ces trois niveaux de juste valeur est présentée dans la Note 1.6.10.3 « Dérivés et comptabilité de couverture » des états financiers consolidés au 31 décembre 2012.

Titres disponibles à la vente :

Les titres cotés – évalués au cours de bourse à la date de clôture – sont classés en niveau 1.

Les titres non cotés – évalués à partir de modèles d'évaluation basés principalement sur les dernières transactions de marché,

l'actualisation des dividendes ou des flux de trésorerie et la valeur de l'actif net – sont classés en niveau 3.

Au 30 juin 2013, la variation des titres disponibles à la vente de niveau 3 s'analyse comme suit :

En millions d'euros

AU 31 DÉCEMBRE 2012	202,4
Acquisitions	3,2
Cessions (valeur comptable cédée)	(1,2)
Variation de juste valeur enregistrée en capitaux propres	-
Variation de juste valeur enregistrée en résultat	-
Variations de périmètre, change et divers	(0,4)
AU 30 JUIN 2013	204,0

La principale ligne de titres non cotés concerne Aguas de Valencia, dont la valorisation est réalisée à partir d'une analyse multicritères (DCF, multiples). Une baisse de 10 % de la valeur globale de la ligne de titres Aguas de Valencia entraînerait un impact de - 10,8 millions d'euros sur les capitaux propres.

Prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs) :

Les prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs) rentrant dans une relation de couverture de juste valeur sont présentés dans le tableau en niveau 2. Ces prêts ne sont réévalués qu'au titre de leur composante taux, dont la juste valeur est déterminée sur base de données observables.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Instruments financiers dérivés :

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés utilisé par le Groupe dans le cadre de sa gestion des risques, comporte principalement des swaps de taux et de change, des options de taux, ainsi que des swaps de devises. La juste valeur de la quasi-totalité de ces contrats est déterminée à l'aide de modèles internes de valorisation basés sur des données observables. Ces instruments sont présentés en niveau 2.

L'évaluation à la juste valeur des instruments financiers dérivés en niveau 2 est obtenue au moyen de modèles fréquemment employés dans les activités de marché et repose sur des paramètres observables directement ou indirectement.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat :

Les actifs financiers évalués à la juste valeur, dont la juste valeur est déterminée sur base de données observables, sont considérés être de niveau 2.

7.5.2 Passifs financiers

Les instruments financiers hors matières premières positionnés au passif se répartissent de la manière suivante entre les différents niveaux de juste valeur :

30 juin 2013 31 décembre 2012

En millions d'euros	Total	Niveau 1 Nive	eau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Dettes financières (cf. Note 7.3.1)	10 141,0	10 1	141,0		9 918,4		9 918,4	
Instruments financiers dérivés	75,2		75,2		102,0		102,0	
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	18,4		18,4		29,9		29,9	
Instruments financiers sur les matières premières	2,3		2,3		0,5		0,5	
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments	54,5		54,5		71,6		71,6	
TOTAL	10 216,2	- 10 2	216,2	-	10 020,4	-	10 020,4	-

Dettes financières :

Les emprunts obligataires entrant dans une relation de couverture de juste valeur sont présentés dans ce tableau en niveau 2. Ces emprunts ne sont réévalués qu'au titre de leur composante taux, dont la juste valeur est déterminée sur la base de données observables.

Instruments financiers dérivés :

Voir précisions sur les classements des instruments financiers dérivés présentés dans la Note 7.5.1

Notes annexes aux états financiers consolidés

NOTE 8 Gestion des risques liés aux instruments financiers

Le Groupe utilise principalement des dérivés pour couvrir son exposition aux risques de marché.

La politique de gestion des risques est décrite en Note 13 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2012.

8.1 Risques de marché

8.1.1 Risques de marché sur matières premières

8.1.1.1 Opérations de couverture

Le Groupe engage des opérations de couverture de flux de trésorerie (cash flow hedges) sur les carburants et l'électricité telles que définies par IAS 39, en utilisant les instruments dérivés proposés sur les marchés de gré à gré, qu'ils soient fermes ou optionnels, mais toujours réglés en trésorerie. L'objectif du Groupe est de se prémunir contre les évolutions défavorables des prix de marché pouvant en particulier affecter ses coûts d'approvisionnement.

8.1.1.2 Juste valeur des instruments financiers dérivés sur matières premières

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés sur matières premières aux 30 juin 2013 et 31 décembre 2012 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

30 juin 2013

31 décembre 2012

	Act	Actifs		Passifs		ifs	Passifs	
En millions d'euros	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Couverture de flux de trésorerie	1,3	-	2,3	-	3,3	-	0,5	-
TOTAL	1.3		2.3		3,3	-	0,5	_

8.1.2 Risque de change

Par la diversification géographique de ses activités, le Groupe est exposé au risque de conversion, c'est-à-dire que son état de situation financière et son compte de résultat sont sensibles aux variations des parités de change lors de la consolidation des comptes de ses filiales étrangères hors zone Euro (risque translationnel).

Le risque de conversion est essentiellement concentré sur les participations détenues aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Chili et en Australie. En matière d'investissement dans des devises n'appartenant pas à la zone Euro, la politique de couverture du Groupe consiste à créer des passifs libellés dans la devise des flux de trésorerie générés par ces actifs.

Parmi les instruments de couverture utilisés, la souscription d'emprunts dans la devise considérée constitue la couverture la plus naturelle. Le Groupe utilise également des produits dérivés de change (swaps de change) qui permettent de créer synthétiquement des dettes en devises.

L'analyse de sensibilité a été établie sur la base de la situation de l'endettement net (y compris instruments financiers dérivés de taux d'intérêt et de change) et des instruments financiers qualifiés de couverture d'investissement net à la date de clôture.

Pour le risque de change, le calcul de sensibilité consiste à évaluer l'impact dans les comptes consolidés d'une variation de cours de change de plus ou moins 10 % par rapport au cours de clôture.

Sensibilité du résultat au risque de change après impact des dérivés de change

Une variation des cours de change des devises contre euro n'a d'impact en résultat que sur les actifs et passifs libellés dans une autre devise que la devise de reporting des sociétés les portant à leur état de situation financière et dans la mesure où ces actifs et passifs n'ont pas été qualifiés de couverture d'investissement net. Une variation uniforme de plus ou moins 10 % des devises contre euro générerait un gain ou une perte de 2,4 millions d'euros.

Impact sur les capitaux propres après prise en compte des dérivés de change

Pour les passifs financiers (dettes et dérivés) qualifiés de couverture d'investissement net, une variation uniforme de plus ou moins 10 % des devises contre euro aurait un impact en capitaux propres de plus ou moins 128,6 millions d'euros. Cette variation est compensée par un effet de sens inverse sur l'investissement net en devises couvertes.

Notes annexes aux états financiers consolidés

8.1.3 Risque de taux d'intérêt

L'objectif du Groupe est de réduire son coût de financement en limitant l'impact des variations de taux d'intérêt sur son compte de résultat.

La politique du Groupe est d'opérer une diversification des références de taux de la dette nette entre taux fixe et taux variable. L'objectif est de disposer d'une répartition équilibrée entre les différentes références de taux à horizon moyen terme (5 à 15 ans), la répartition pouvant évoluer en fonction du contexte de marché.

Ainsi, le Groupe a recours à des instruments de couverture (notamment à des swaps), afin de se protéger des augmentations de taux d'intérêt dans les devises dans lesquelles l'endettement a été souscrit.

L'analyse de sensibilité a été établie sur la base de la situation de l'endettement net (y compris instruments financiers de taux d'intérêt et de change) à la date de clôture.

Pour le risque de taux d'intérêt, la sensibilité consiste à calculer l'impact d'une variation des taux de plus ou moins 1 % par rapport aux taux d'intérêt en vigueur à la date de clôture.

Sensibilité du résultat au risque de taux après impact des dérivés de taux

Une variation de plus ou moins 1 % des taux d'intérêt court terme (uniforme pour toutes les devises) sur le nominal de la dette nette à taux variable, et les jambes à taux variable des dérivés, générerait sur la charge nette d'intérêt, une perte ou un gain de 18,0 millions d'euros.

Une variation uniforme de plus ou moins 1 % des taux d'intérêt (identique pour toutes les devises) générerait, en compte de résultat, un gain ou une perte de 1,0 million d'euros lié à la variation de juste valeur des dérivés non documentés ou qualifiés de couverture d'investissement net.

Impact sur les capitaux propres après prise en compte des dérivés de taux

Une augmentation de 1 % de l'ensemble des courbes de taux d'intérêt (identique pour toutes les devises) générerait, sur les capitaux propres, un gain de 9,0 millions d'euros lié à la variation de juste valeur des dérivés documentés en couverture de flux de trésorerie comptabilisée dans les états de situations financières. A contrario, une diminution de 1 % génèrerait une perte de 10,6 millions d'euros. La dissymétrie de l'impact est liée au faible niveau des taux court terme (inférieurs à 1 %) applicables à un certain nombre d'actifs et passifs financiers.

8.2 Risque de contrepartie

Le Groupe est exposé, par ses activités opérationnelles et financières, aux risques de défaillance de ses contreparties (clients,

fournisseurs, intermédiaires, banques) lorsque celles-ci se trouvent dans l'impossibilité d'honorer leurs engagements contractuels.

8.2.1 Activités opérationnelles

L'encours des créances clients et autres débiteurs dont l'échéance est dépassée est analysé ci-après :

En millions d'euros	Actifs r	non dépréciés	échus à la date de	e clôture	Actifs dépréciés ^(a)	Actifs non dépréciés non échus	
Clients et autres débiteurs	0-6 mois	6-12 mois	Au-delà d'1 an	Total	Total	Total	Total
Au 30 juin 2013	152,5	13,0	72,0	237,5	346,7	3 551,8	4 136,0
Au 31 décembre 2012	220,2	29,0	47,2	296,4	363,7	3 379,1	4 039,2

(a) Cet agrégat correspond à la valeur nominale des créances clients et autres débiteurs qui font l'objet d'une dépréciation partielle ou totale.

Le Groupe estime n'être exposé à aucun risque significatif en terme de concentration de crédit compte tenu de la diversité de son portefeuille clients.

Notes annexes aux états financiers consolidés

8.2.2 Activités financières

Risque de contrepartie lié aux prêts et créances au coût amorti (hors créances clients et autres débiteurs)

L'encours des prêts et créances au coût amorti (hors créances clients et autres débiteurs) dont l'échéance est dépassée est analysé ci-après :

En millions d'euros Prêts et créances au coût amorti	Actifs n	ıon dépréciés	échus à la date de	e clôture	Actifs dépréciés ^(a)	Actifs non dépréciés non échus	
(hors clients et autres débiteurs)	0-6 mois	6-12 mois	Au-delà d'1 an	Total	Total	Total	Total
Au 30 juin 2013	-	1,4	6,3	7,7	99,2	1 027,9	1 134,8
Au 31 décembre 2012	-	1,3	4,2	5,5	137,0	943,3	1 085,8

⁽a) Cet agrégat correspond à la valeur nominale des prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs) qui font l'objet d'une dépréciation partielle ou totale

L'encours des prêts et créances au coût amorti (hors créances clients et autres débiteurs) ne comprend pas les éléments de perte de valeur et de coût amorti pour respectivement 110,7 millions d'euros et 3,0 millions d'euros au 30 juin 2013. L'évolution des prêts et créances au coût amorti est présentée en Note 7.1.

Risque de contrepartie lié aux activités de placement et à l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie sur le placement de ses excédents (trésorerie et équivalents de trésorerie) et au travers de l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Le risque de contrepartie correspond à la perte que le Groupe pourrait supporter en cas de défaillance des contreparties à leurs obligations contractuelles. Dans le cas des instruments financiers, ce risque correspond à la juste valeur positive.

Le Groupe place la majorité de ses excédents de trésorerie et négocie ses instruments financiers de couverture avec des contreparties de premier plan. Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de contrepartie, le Groupe a mis en place des procédures de gestion et de contrôle basées, d'une part sur l'habilitation des contreparties en fonction de leurs ratings externes, de leurs surfaces financières et d'éléments objectifs de marché (Credit Default Swap, capitalisation boursière), et d'autre part sur la définition de limites de risques.

Au 30 juin 2013, le total de la trésorerie disponible du Groupe (constituée de trésorerie et équivalents de trésorerie et d'actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat) est de 2 165,9 millions d'euros.

Au 30 juin 2013, le poste « trésorerie et équivalents de trésorerie » est le poste le plus significatif soumis à cette date au risque de contrepartie. La décomposition des contreparties par type de notation sur ce poste est la suivante :

30	iuin 2013	31	décembre	2012

Risque de contrepartie lié aux activités de placement	Total	Investment Grade ^(a)		Non Investment Grade ^(b)	Total	Investment Grade ^(a)		Non Investment Grade (b)
Exposition aux contreparties (c)	2 113,2	92 %	3 %	5 %	2 247,3	94 %	2 %	4 %

⁽a) Contreparties dont la notation minimale est BBB- chez Standard & Poor's ou Baa3 chez Moody's.

Par ailleurs au 30 juin 2013, aucune contrepartie externe au Groupe GDF SUEZ ne représentait plus de 20 % de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (pondéré du risque estimé de chaque placement en fonction de sa nature, sa devise et sa maturité), contre 15 % au 31 décembre 2012.

⁽b) L'essentiel de ces deux expositions est porté par des sociétés consolidées dans lesquelles existent des intérêts minoritaires ou par des sociétés du Groupe opérant dans des pays émergents, où la trésorerie n'est pas centralisable et est donc placée localement.

⁽c) Après prise en compte des instruments financiers dérivés.

Notes annexes aux états financiers consolidés

8.3 Risque de liquidité

Dans le cadre de ses activités opérationnelles et financières, le Groupe est exposé à un risque de manque de liquidités l'empêchant de faire face à ses engagements contractuels.

La liquidité repose sur le maintien de disponibilités et de facilités de crédit confirmées. Le Groupe dispose de facilités de crédit confirmées compatibles avec sa taille et les échéances auxquelles il doit faire face. Le montant de ces facilités de crédit confirmées représente 2 935,6 millions d'euros au 30 juin 2013, dont 2 294,0 millions d'euros de lignes disponibles et non tirées.

La facilité de crédit GDF SUEZ de 350,0 millions d'euros a été annulée en date du 31 mars 2013.

66 % des lignes de crédit totales et 67 % des lignes non tirées sont centralisées. Aucune de ces lignes centralisées ne contient de clause de défaut liée à des ratios financiers ou à des niveaux de notation.

De plus, le 3 janvier 2013, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a mis en place un programme de billets de trésorerie de 1 500,0 millions

d'euros. Au 30 juin 2013, l'encours des billets de trésorerie est de 608,0 millions d'euros.

Au 30 juin 2013, les ressources bancaires représentent 18,3 % de l'encours des dettes financières (hors découverts bancaires et comptes courants passifs de trésorerie). Les financements par les marchés de capitaux (part du programme de titrisation non déconsolidant, voir Note 7.3.3, pour 0,2 %, les emprunts obligataires pour 67,8 % et les billets de trésorerie pour 6,7 %) représentent 74,7 % de l'encours des dettes financières (hors découverts bancaires et comptes courants passifs de trésorerie).

La trésorerie, composée de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des actifs financiers qualifiants et désignés à la juste valeur par résultat, nets des découverts bancaires et comptes courants passifs de trésorerie, s'élève à 1 275,9 millions d'euros au 30 juin 2013.

Les flux contractuels non actualisés sur l'encours des dettes financières, au 30 juin 2013, par date de maturité et par nature de prêteurs sont les suivants :

En millions d'euros	Total	2013	2014	2015	2016	2017	Au-delà de 5 ans
Dette financière souscrite auprès du Groupe GDF SUEZ	1,1	1,1	-	-	-	-	-
Dette financière obligataire ou bancaire	10 000,1	1 734,6	1 233,4	341,3	742,9	723,7	5 224,2
TOTAL	10 001,2	1 735,7	1 233,4	341,3	742,9	723,7	5 224,2

Par ailleurs, au 30 juin 2013, les flux contractuels non actualisés sur l'encours des dettes financières par date de maturité et par nature sont les suivants :

En millions d'euros	Total	2013	2014	2015	2016	2017	Au-delà de 5 ans
Emprunts obligataires	6 177,1	19,3	907,9	48,8	101,5	469,2	4 630,4
Billets de trésorerie	608,0	608,0	-	-	-	-	-
Tirages sur facilités de crédit	641,6	22,7	64,7	70,0	459,0	-	25,2
Emprunts sur location-financement	420,2	25,2	50,5	48,2	46,4	46,6	203,3
Autres emprunts bancaires	1 022,3	93,8	196,5	138,2	127,4	191,2	275,2
Autres emprunts	242,0	76,7	13,8	36,1	8,6	16,7	90,1
Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie	890,0	890,0	-	-	-	-	-
Encours des dettes financières	10 001,2	1 735,7	1 233,4	341,3	742,9	723,7	5 224,2
Actifs liés au financement	(3,7)	-	-	-	-	-	(3,7)
Actifs financiers qualifiant et désignés à la juste valeur par résultat	(52,7)	(52,7)	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 113,2)	(2 113,2)	-	-	-	-	-
Endettement net hors coût amorti et effets des instruments financiers dérivés	7 831,6	(430,2)	1 233,4	341,3	742,9	723,7	5 220,5

Notes annexes aux états financiers consolidés

Au 30 juin 2013, les flux contractuels d'intérêts non actualisés sur l'encours des dettes financières par date de maturité sont les suivants :

En millions d'euros	Total	2013	2014	2015	2016	2017	Au-delà de 5 ans
Flux contractuels d'intérêts non actualisés sur l'encours des dettes financières	3 232,7	130,5	366,6	323,5	309,4	301,7	1 801,0

Au 30 juin 2013, les flux contractuels non actualisés sur l'encours des dérivés (hors matières premières) enregistrés au passif et à l'actif par date de maturité sont les suivants :

En millions d'euros	Total	2013	2014	2015	2016	2017	Au-delà de 5 ans
Dérivés (hors matières premières)	(125,1)	(8,5)	(44,3)	(17,7)	(12,3)	(10,1)	(32,2)

Afin de refléter au mieux la réalité économique des opérations, les flux liés aux dérivés enregistrés au passif et à l'actif présentés ci-dessus correspondent à des positions nettes. Par ailleurs, les valeurs présentées ci-dessus sont de signe positif dans le cas d'un passif, et de signe négatif dans le cas d'un actif.

Les facilités de crédit confirmées non utilisées ont les échéances suivantes :

En millions d'euros	Total	2013	2014	2015	2016	2017	Au-delà de 5 ans
Facilités de crédit confirmées non utilisées	2 294,0	232,7	349,5	164,0	1 506,2	-	41,6

Au 30 juin 2013, aucune contrepartie ne représentait plus de 13 % des programmes de lignes de crédit confirmées non tirées.

NOTE 9 Provisions

En millions d'euros	31 décembre 2012	Dotations	Reprises pour utilisation	Reprises pour excédent	Variations de périmètre	Variation liée à la désactualisation ^(a)	Écarts de change	Autres	30 juin 2013
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme	672,9	15,0	(26,0)	-	-	11,4	0,6	(23,7)	650,2
Risques sectoriels	117,7	0,2	(0,4)	(0,4)	1,2	-	(0,6)	0,8	118,5
Garantie	27,5	1,0	(4,1)	-	0,2	-	-	0,1	24,7
Risques fiscaux, autres litiges et réclamations	208,8	9,3	(84,2)	-	(0,1)	-	(0,4)	(1,9)	131,5
Reconstitution de sites	561,8	13,8	(11,4)	-	-	9,1	(10,6)	0,1	562,8
Restructurations	51,5	7,5	(18,2)	-	-	-	(0,1)	2,0	42,7
Autres risques	355,0	39,0	(55,5)	(0,5)	-	4,8	(18,3)	4,9	329,4
TOTAL PROVISIONS	1 995,2	85,8	(199,8)	(0,9)	1,3	25,3	(29,4)	(17,7)	1 859,8

⁽a) L'effet de désactualisation portant sur les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme correspond à la charge d'intérêts calculée sur le montant net des engagements de retraite et de la juste valeur des actifs de couverture, conformément à la norme IAS 19 Révisée (voir Note 1.3.1).

Notes annexes aux états financiers consolidés

Sur le premier semestre 2013, la variation du total des provisions provient principalement :

- de la fin du litige opposant la Société des Eaux du Nord à la communauté urbaine de Lille (se reporter à la Note 2.5);
- du paiement de redressements fiscaux, notamment en Espagne;
- de la diminution des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme pour 34,7 millions d'euros. Cette variation tient compte de 27,5 millions d'euros liés aux gains actuariels, et de + 2,3 millions d'euros liés à l'impact de la nouvelle application de la norme IAS 19 Révisée, montants comptabilisés en réserves et positionnés dans la colonne « Autres » du tableau ci-dessus. Cette variation ne tient pas compte des effets de change et de désactualisation de la période évoqués ci-dessous;
- des effets de change pour 29,4 millions d'euros, qui sont essentiellement générés par les filiales australiennes et anglaises;
- de l'effet de désactualisation de la période pour + 25,3 millions d'euros essentiellement relatifs aux provisions pour reconstitution de sites et pour avantages postérieurs à l'emploi.

Les flux de dotations, reprises et variations liées à la désactualisation présentés ci-dessus, sont ventilés de la façon suivante dans le compte de résultat consolidé au 30 juin 2013 :

En millions d'euros	(Reprises) / Dotations nettes
Résultat des activités opérationnelles	(92,1)
Autres produits et charges financiers	25,3
Impôts	(22,8)
TOTAL	(89,6)

NOTE 10 Paiements fondés sur des actions

Les montants comptabilisés au titre des paiements fondés sur des actions sont les suivants :

	(Charge) de la période		
En millions d'euros	30 juin 2013	30 juin 2012	
Plans de stock-options	(2,6)	(3,8)	
Plans d'attribution d'actions de performance	(1,5)	(2,2)	
Plans mondiaux d'attribution gratuite d'actions	(8,4)	(5,3)	
Augmentations de capital réservées aux salariés (a)	(0,3)	(0,5)	
TOTAL	(12,8)	(11,8)	

(a) L'impact des Share Appreciation Rights est présenté avant couverture par des warrants.

Ces charges sont comptabilisées conformément aux dispositions d'IFRS 2.

Toutes les opérations et attributions antérieures à 2013 sont décrites dans la Note 21 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2012 du Document de Référence de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY.

10.1 Plan mondial d'attribution gratuite d'actions

Plan SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY du 17 janvier 2013

Le Conseil d'Administration du 17 janvier 2013 a décidé de mettre en œuvre un nouveau Plan d'Attribution Gratuite d'Actions (PAGA) au bénéfice des salariés du Groupe. Ce plan prévoit notamment l'attribution gratuite de 38 actions SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY à chaque salarié, sous les conditions suivantes :

 une période d'acquisition des droits de trois ans (France, Italie, Espagne) ou quatre ans (tous les autres pays);

- une condition de présence (à l'exception des cas de retraite, décès, invalidité) au sein du Groupe le 1^{er} novembre 2015 (France, Italie, Espagne) ou au 18 janvier 2017 (tous les autres pays);
- une période de conservation obligatoire des actions de deux ans à compter de la date d'acquisition définitive (1^{er} novembre 2015) pour les salariés de France, Italie et Espagne.

La juste valeur des actions attribuées ainsi déterminée aboutit à une charge totale de 17,4 millions d'euros, répartie sur la durée du plan. Au 30 juin 2013, l'impact de ce plan sur le résultat net part du Groupe s'élève à - 2,4 millions d'euros.

Notes annexes aux états financiers consolidés

10.2 Plan d'attribution gratuite d'actions de performance

Plan SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY du 27 mars 2013

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 27 mars 2013, conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 24 mai 2012, a octroyé 1 315 100 actions de performance à 1 773 bénéficiaires. La période d'acquisition de ces actions est de deux à quatre ans selon les pays et les bénéficiaires. Ces actions doivent ensuite être conservées par les bénéficiaires pendant deux ans pour la France, la Belgique et l'Espagne.

Les conditions de performance pour l'acquisition des actions se détaillent comme suit :

Concernant 834 bénéficiaires, deux des trois conditions suivantes sont prévues en fonction de leur profil :

- une condition de performance de marché, portant sur la performance relative du cours de l'action SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY par rapport à la performance moyenne des indices CAC 40 et Eurostoxx Utilities sur la période du 1er janvier 2013 au 27 février 2015;
- une condition de performance interne portant sur le résultat net récurrent cumulé du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2014;
- une condition de performance interne portant sur l'EBITDA du Groupe du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2014.

Pour le reste des bénéficiaires, l'ensemble des actions attribuées est soumis à une condition de performance interne portant sur l'EBITDA du Groupe entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2014.

La juste valeur des plans d'attribution gratuite d'actions est estimée sur la base du cours de l'action à la date d'attribution, soit 9,79 euros, en tenant compte de l'absence de dividende sur la période d'acquisition des droits, du taux de rotation de la population concernée et de la probabilité d'atteinte des conditions de performance interne.

L'estimation de la juste valeur des plans tient compte également de l'incessibilité de ces instruments. La charge est étalée sur la période d'acquisition des droits en contrepartie des capitaux propres. Pour les actions comportant des conditions de performance externe, ces dernières sont évaluées à l'aide de simulations Monte Carlo.

Les hypothèses suivantes ont été utilisées :

- une volatilité de 29,2 %;
- un taux sans risque de 0,19 % à deux ans, 0,35 % à trois ans et 0,61 % à quatre ans;
- un dividende annuel normatif de 0,65 euro.

La condition de marché portant sur une partie des actions attribuées a été évaluée avec des simulations Monte Carlo, selon les hypothèses spécifiques suivantes :

- corrélation entre le titre SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY et l'indice CAC 40 : 65 % :
- corrélation entre le titre SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY et l'Eurostoxx Utilities : 70 % ;
- corrélation entre le CAC 40 et l'Eurostoxx Utilities : 85 % ;
- volatilité de l'Eurostoxx Utilities : 23 % ;
- volatilité du CAC 40 : 22 % ;
- taux de dividende des indices : 3,5 %.

La juste valeur des actions attribuées ainsi déterminée aboutit à une charge totale de 8,1 millions d'euros, répartie sur la durée du plan.

Au 30 juin 2013, l'impact de ce plan sur le résultat net part du Groupe s'élève à - 0,9 million d'euros.

NOTE 11 Litiges

11.1 Concurrence et concentrations

Inspection menée par la Commission européenne

La Commission européenne a procédé, au cours du mois d'avril 2010, à des inspections dans les locaux de différentes sociétés françaises actives dans le secteur de l'eau et de l'assainissement concernant leur éventuelle participation à des pratiques contraires aux articles 101 et 102 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne. Des inspections ont ainsi été menées au sein de SUEZ ENVIRONNEMENT et de Lyonnaise des Eaux.

Le 13 janvier 2012, la Commission européenne a notifié à SUEZ ENVIRONNEMENT sa décision d'ouvrir une procédure

formelle d'examen afin de déterminer si les sociétés Saur, SUEZ ENVIRONNEMENT, Veolia Environnement ainsi que la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau se sont livrées à des pratiques concurrentielles affectant les marchés de la gestion déléguée des services d'eau et de l'assainissement en France.

La Commission européenne a décidé de clôturer la procédure ouverte selon une décision du 23 avril 2013.

À l'issue de son enquête, la Commission, n'a en effet pas identifié de faits susceptibles de justifier une notification de griefs.

Notes annexes aux états financiers consolidés

11.2 Litiges et arbitrages

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et arbitrages avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Des provisions sont constituées au titre de ces litiges et arbitrages lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante. Le montant des provisions constituées à ce titre au 30 juin 2013 s'élève à 131,5 millions d'euros (hors litiges argentins).

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage dont le Groupe a connaissance qui est en suspens ou dont il est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des six derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Société des Eaux du Nord

Des négociations avaient été engagées depuis 2008 entre la Communauté Urbaine de Lille Métropole (LMCU) et la Société des Eaux du Nord (SEN), filiale de Lyonnaise des Eaux, dans le cadre de la révision quinquennale du contrat de gestion de la distribution d'eau potable. Ces négociations portaient notamment sur des avenants anciens, signés en 1996 et 1998, et remis en cause par la collectivité.

LMCU et la SEN étaient en désaccord sur la remise en cause de ces avenants. Pour arbitrer ce sujet technique et ancien, LMCU et SEN avaient décidé conjointement fin 2009, comme cela était prévu au contrat, de faire appel à une commission arbitrale indépendante. Cette commission présidée par M. Michel Camdessus, ancien Directeur Général du Fonds Monétaire International, a rendu ses conclusions le 30 mars 2010.

Malgré les conclusions du rapport de la commission, et à l'occasion du Conseil Communautaire du 25 juin 2010, LMCU a voté des projets unilatéraux d'avenants au contrat qui comprenaient notamment l'émission d'un titre de recettes d'un montant de 115 millions d'euros à l'encontre de la SEN. Ce titre a été émis en date du 29 juillet 2010.

Deux recours tendant à l'annulation de la délibération du 25 juin ainsi que des avenants unilatéraux pris en son application ont été introduits devant le tribunal administratif de Lille en date du 6 septembre 2010 par la SEN ainsi que par Lyonnaise des Eaux en sa qualité d'actionnaire de la SEN.

Par jugement du 20 février 2013, le tribunal administratif a annulé les actes unilatéraux de modification du contrat ce qui a notamment pour effet de décharger la SEN du règlement du titre de recettes exécutoire de 115 millions d'euros.

LMCU a interjeté appel du jugement auprès de la cour administrative de Douai en date du 24 avril 2013.

Un accord transactionnel est intervenu entre les parties en date du 21 juin 2013. Cet accord, validé par le Conseil de la Communauté Urbaine de Lille, a été transmis au contrôle de légalité, condition de son entrée en vigueur.

Aux termes de cet accord, les parties ont apuré l'ensemble de leurs différends à l'exception d'un éventuel excédent de trésorerie qui pourrait être dû par la SEN et pour lequel les parties ont souhaité d'un commun accord s'en remettre à un expert devant être désigné par le tribunal administratif de Lille.

Litiges argentins

En Argentine, les tarifs applicables aux contrats de concession ont été bloqués par une loi d'urgence publique et de réforme du régime des changes (Loi d'Urgence) en janvier 2002 empêchant ainsi l'application des clauses contractuelles d'indexation des tarifs en cas de dépréciation du peso argentin par rapport au dollar américain.

En 2003, SUEZ – désormais GDF SUEZ – et ses co-actionnaires, concessionnaires des eaux de Buenos Aires et de Santa Fe ont entamé des procédures d'arbitrage contre l'État argentin en sa qualité de concédant, dans le but de faire appliquer les clauses contractuelles des contrats de concession devant le Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI) conformément aux traités bilatéraux franco-argentins de protection des investissements.

Ces procédures d'arbitrage CIRDI visent à obtenir des indemnités pour compenser la perte de valeur des investissements consentis depuis le début de la concession, suite aux mesures adoptées par l'Argentine après la promulgation de la Loi d'Urgence susmentionnée. Le CIRDI a reconnu sa compétence pour statuer dans les deux affaires en 2006. Les audiences ont eu lieu dans le courant de l'année 2007 pour les deux arbitrages. Parallèlement aux procédures CIRDI, les sociétés concessionnaires Aguas Argentinas et Aguas Provinciales de Santa Fe se sont vues contraintes d'entamer des procédures de résiliation de leur contrat de concession devant les juridictions administratives locales.

Toutefois, la situation financière des sociétés concessionnaires s'étant dégradée depuis la Loi d'Urgence, la société Aguas Provinciales de Santa Fe a annoncé sa mise en liquidation judiciaire lors de son Assemblée Générale du 13 janvier 2006.

Parallèlement, la société Aguas Argentinas a demandé à bénéficier du « Concurso Preventivo » (comparable à la procédure française de redressement judiciaire). Dans le cadre de cette procédure de redressement judiciaire, une proposition concordataire opérant novation du passif admissible de la société Aguas Argentinas a reçu l'approbation des créanciers et a été homologuée par le juge de la faillite le 11 avril 2008. Le règlement du passif est en cours. La proposition prévoit un premier paiement de 20 % (soit l'équivalent d'environ 40 millions de dollars) lors de l'homologation et un second paiement de 20 % en cas d'indemnisation par l'État argentin. SUEZ et Agbar, en tant qu'actionnaires de contrôle, ont décidé de soutenir financièrement Aguas Argentinas pour faire face à ce premier

Notes annexes aux états financiers consolidés

paiement et ont versé respectivement, lors de l'homologation, la somme de 6,1 et 3,8 millions de dollars américains.

Pour mémoire, SUEZ et SUEZ ENVIRONNEMENT ont – préalablement à la fusion de SUEZ avec Gaz de France et à la mise en bourse de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY – conclu un accord portant transfert économique au profit de SUEZ ENVIRONNEMENT des droits et obligations liés aux participations détenues par SUEZ dans Aguas Argentinas et Aguas Provinciales de Santa Fe.

Le Groupe estime que les provisions qui sont comptabilisées dans les comptes relatives à ces litiges sont appropriées.

Par deux décisions datées du 30 juillet 2010, le CIRDI a reconnu la responsabilité de l'État argentin dans la résiliation des contrats de concession d'eau et d'assainissement de Buenos Aires et de Santa Fe. Par ailleurs, en juin 2011, le CIRDI a procédé à la nomination d'un expert afin d'évaluer de manière définitive le montant de la réparation au titre des préjudices subis.

Un rapport préliminaire portant sur la concession de Buenos Aires a été remis par l'expert au CIRDI à la fin de l'année 2012.

United Water Inc. (État de New York, États-Unis)

En mars 2008, certains riverains de la rivière Hackensack dans le comté de Rockland (État de New York) ont déposé auprès de la cour suprême de l'État de New York, une réclamation d'un montant total de 66 millions (ultérieurement porté à 130) de dollars américains à l'encontre de United Water Inc. (New York) à la suite d'inondations consécutives à des pluies torrentielles.

Ces riverains allèguent un défaut d'entretien du réservoir et du barrage de Lake DeForest attenant au réservoir de Lake DeForest qui, à la suite de ces pluies torrentielles, n'aurait pas fonctionné correctement et n'aurait pas permis un déversement progressif des eaux dans la rivière Hackensack sur laquelle il est érigé, causant ainsi des inondations chez ces riverains. Le réseau d'évacuation des eaux pluviales dont United Water Inc. est l'opérateur se déversant en amont du barrage, les riverains, pourtant situés en zone inondable, réclament à l'encontre de United Water Inc. des dommages et intérêts compensatoires d'un montant de 65 millions de dollars américains ainsi que des dommages et intérêts punitifs d'un montant équivalent alléguant une négligence dans l'entretien du barrage et du réservoir de Lake DeForest.

La société United Water Inc., estime ne pas être responsable des inondations ni de l'entretien du barrage et du réservoir et que les plaintes ne devraient pas pouvoir prospérer. United Water Inc. a déposé une « motion to dismiss » en juillet 2009 visant à faire juger qu'elle n'avait pas l'obligation d'exploiter le barrage en tant qu'ouvrage de prévention des inondations. Le rejet de cette demande prononcé le 27 août 2009 a été confirmé le 1er juin 2010. United Water Inc. a interjeté appel de cette dernière décision.

La demande de dommages et intérêts punitifs a été rejetée en date du 21 décembre 2009, puis confirmée le 11 février 2010 suite à l'appel interjeté par les riverains. Elle a été définitivement rejetée le 31 mai 2011.

La demande de dommages et intérêts compensatoires a été rejetée le 12 octobre 2012 par la Cour Suprême du Comté de Rockland. Les riverains ont saisi le juge afin qu'il reconsidère le verdict du jury. Le juge a rejeté cette demande en date du 25 janvier 2013. Les riverains ont, le 12 février 2013, fait appel de cette dernière décision. Ils disposent d'un délai de six mois pour produire leurs conclusions.

Cette réclamation a été déclarée aux compagnies d'assurance.

Degrémont (Melbourne)

SUEZ ENVIRONNEMENT, avec sa filiale Degrémont, a remporté au mois de juillet 2009, au sein d'un véhicule de financement spécialement constitué à cet effet, Aquasure, le projet d'une usine de dessalement d'eau de mer mené par l'État de Victoria. Le contrat d'une durée de trente ans porte sur le financement, la conception, la construction puis l'exploitation de l'usine. L'objet de cette usine composée de trois lignes de production d'une capacité totale de 450 000 m³ d'eau potable par jour est de répondre à environ un tiers des besoins en eau de l'agglomération de Melbourne.

Aquasure, véhicule spécialement créé pour le projet et détenu par plusieurs fonds et investisseurs (dont SUEZ ENVIRONNEMENT à hauteur de 21 %) est signataire des accords avec l'État du Victoria. Aquasure a ensuite attribué le contrat relatif à la phase de conception et de construction de l'usine à une co-entreprise entre Thiess (groupe Leighton, génie civiliste leader en Australie à hauteur de 65 %) et Degrémont (à hauteur de 35 %). La phase d'exploitation a été confiée à une co-entreprise entre Degrémont (60 %) et Thiess (40 %).

Le calendrier contractuel prévoyait une mise en production progressive d'eau dessalée à compter du 19 décembre 2011 et la réception de l'usine à la date du 30 iuin 2012.

Les travaux de construction ont démarré au mois de septembre 2009. Cependant, la progression du chantier a été impactée significativement par (i) des aléas climatiques majeurs et (ii) un activisme syndical particulièrement aigu (mouvements sociaux et faible productivité persistante).

L'impact des événements susvisés sur le calendrier contractuel a conduit à un report des dates de mise en production et de réception de plusieurs mois.

Le 15 décembre 2011, un moratoire (« standstill ») prévoyant le gel des plaintes jusqu'au 31 mars 2012 (éventuellement prorogeable) est intervenu entre Aquasure et la co-entreprise de construction Thiess-Degrémont.

Une charge complémentaire a été enregistrée dans les comptes annuels dont le détail est mentionné en Note 2 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2012.

Le 24 avril 2012, les parties susvisées ont signé un nouveau moratoire dont l'objet était d'assurer le financement d'Aquasure durant la période comprise entre le 1^{er} juillet 2012 et au plus tôt la réception de l'usine ou le 28 février 2013 d'une part et de permettre la présentation et la poursuite des réclamations contre l'État du Victoria d'autre part.

Notes annexes aux états financiers consolidés

La réception définitive de l'usine étant intervenue le 17 décembre 2012, les parties ont décidé de proroger les effets du moratoire jusqu'au 28 février 2013. Un nouvel avenant est intervenu le 1er mars 2013 afin de permettre aux parties de poursuivre leurs discussions.

À la date du présent document, les parties ont signé un accord transactionnel leur permettant de régler leur différend à l'exception des réclamations qu'elles entendent faire valoir à l'encontre de l'État du Victoria.

Cet accord est conditionné à l'obtention des approbations de l'État du Victoria et des prêteurs.

Les conditions suspensives devront être satisfaites le 15 août 2013 sauf prorogation.

SUEZ ENVIRONNEMENT et son partenaire le groupe Leighton considèrent néanmoins que la majorité des surcoûts intervenus à

ce jour sont liés à des éléments dont certains relèvent de la force majeure, et qu'ils ne leur sont pas imputables en totalité.

Une première réclamation afférente à l'indemnisation de 71 jours non travaillés du fait d'intempéries a été notifiée à l'État du Victoria en date du 30 janvier 2013.

Une seconde réclamation relative aux conséquences d'un changement de règlementation sociale postérieurement à l'offre remise par Aquasure a été notifiée à l'État du Victoria en date du 4 avril 2013.

Une troisième demande relative au paiement de l'eau produite avant la réception de l'usine a été également notifiée à l'État du Victoria en date du 12 juin 2013.

L'accueil des réclamations dépendra de l'interprétation des dispositions du contrat par le tribunal saisi.

11.3 Litiges en matière fiscale

Sociedad General de Aguas de Barcelona

Agbar a fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux essentiellement en matière d'impôt sur les sociétés.

Ainsi, Agbar a reçu une notification de redressements de l'administration fiscale espagnole portant sur les exercices 1995 à 1998, faisant état d'un redressement d'un montant de 28 millions d'euros majoré de pénalités d'un montant de 12 millions d'euros. Agbar a également reçu une notification de redressements portant sur les exercices 1999 à 2001, faisant état d'un redressement d'un montant de 41 millions d'euros majoré de pénalités d'un montant de 25 millions d'euros. De plus, en mai 2009, Agbar a été notifiée au titre des exercices 2002 à 2004 d'un redressement de 60,5 millions d'euros sans pénalités de retard.

La société a contesté en justice ces redressements motivés, pour chaque période vérifiée, de façon analogue par l'administration fiscale. En effet, elle considère que les arguments de cette dernière ne sont pas fondés.

En mai 2007, le tribunal administratif a rendu son jugement relatif aux exercices 1995 à 1998 : il a réduit le montant du redressement à 21 millions d'euros et a annulé les pénalités. Néanmoins, Agbar a fait appel de ce jugement sur la partie du redressement maintenue. Dans ce cadre, la cour d'appel a d'ores et déjà rendu sa décision au titre de l'exercice 1998 puis des exercices 1995, 1996 et 1997. Ces quatre décisions ont fait l'objet d'un recours, introduit d'une part par Agbar au titre de 1998 et d'autre part par l'État espagnol au titre de 1995, 1996 et 1997, devant la cour suprême. Toutefois, la cour suprême n'ayant pas accepté le pourvoi introduit par l'État espagnol au titre des exercices 1996 et 1997, Agbar a demandé et a déjà obtenu la restitution d'environ 5 millions d'euros indûment versés au titre de l'impôt sur les sociétés 1996 (intérêts de retard compris). Le montant du litige opposant Agbar à l'administration fiscale est donc réduit à 17 millions d'euros.

Par ailleurs, en mai 2008, le tribunal administratif a annulé les pénalités portant sur les exercices 1999 à 2001 mais a maintenu la quasi-totalité du redressement. En conséquence, Agbar a fait appel de ce jugement en juillet 2008. Au mois de juillet 2011, Agbar a obtenu une décision favorable de la cour d'appel à hauteur de 20 millions d'euros, réduisant ainsi le litige initial de 41 millions d'euros à 21 millions d'euros. Agbar a introduit un pourvoi devant la cour suprême en ce qui concerne les litiges associés aux redressements de 21 millions d'euros. Par ailleurs, l'administration fiscale espagnole s'est pourvue en cassation en ce qui concerne la décision favorable obtenue par Agbar.

Le 25 octobre 2012 Agbar a reçu la décision de la cour suprême qui a validé ce qui avait été décidé par la cour d'appel.

La décision de la cour suprême est définitive et exécutoire. Le 20 mars 2013, la société a reçu la mise en recouvrement relative aux redressements notifiés et confirmés par l'administration fiscale au titre des exercices 1999-2001 pour un montant de 20 millions d'euros, qui ont été payés, auxquels s'ajoutent 9 millions d'intérêts de retard. La société a introduit une requête devant le TEAC (Tribunal Économique et Administratif Central) au titre des intérêts de retard.

Enfin, en juin 2009, Agbar a saisi le tribunal administratif afin de contester les redressements effectués au titre des exercices 2002 à 2004. En juin 2012, le tribunal a rendu une décision partiellement favorable à Agbar.

Agbar a introduit une requête devant la cour d'appel en ce qui concerne les autres éléments sur lesquels Agbar n'a pas obtenu une décision favorable du tribunal administratif.

Notes annexes aux états financiers consolidés

NOTE 12 Transactions avec des parties liées

L'objet de cette note est de présenter les transactions qui existent entre le Groupe et ses parties liées, au sens de la norme IAS 24. S'agissant d'une clôture intermédiaire, les transactions avec les principaux dirigeants ne seront pas détaillées dans la présente note. Par ailleurs, seules les opérations significatives sont décrites ci-dessous.

12.1 Transactions avec GDF SUEZ et les sociétés liées à GDF SUEZ

En millions d'euros	30 juin 2013	31 déc. 2012	30 juin 2012
Transactions avec GDF SUEZ			
Achats / Ventes de biens et services	(5,6)	(15,2)	(5,6)
Dettes non financières	23,8	22,7	15,9
Créances non financières	1,2	1,9	2,6
Créances au coût amorti (a)	24,2	24,7	26,2
Transactions avec les sociétés liées à GDF SUEZ			
Achats / Ventes de biens et services	(3,7)	(10,8)	(7,9)
Produits financiers	11,2	10,7	3,6
Charges financières	(2,9)	(12,4)	(7,1)
Créances non financières	31,3	37,2	31,0
Dettes non financières	4,9	1,7	3,5
Encours dettes financières hors instruments financiers	1,1	144,0	146,1
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	0,5	0,5	1,1
Trésorerie active	7,6	14,0	4,5
Engagements et garanties données	-	21,6	20,0

⁽a) Se reporter à la Note 2.2.1 du chapitre 20.1 du Document de Référence SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY 2009 - Contrat synthétique argentin.

À l'exception d'un compte courant de trésorerie avec une société consolidée au sein du Groupe GDF SUEZ en Amérique du Nord, pour 1,1 million d'euros, l'encours de dettes financières hors instruments financiers envers les sociétés liées à GDF SUEZ a été remboursé dans sa totalité au cours du premier semestre 2013.

Par ailleurs, les prêts accordés par GDF SUEZ Finance à SITA Polska ayant été remboursés sur mai et juin 2013, les cautions données par SUEZ ENVIRONNEMENT à GDF SUEZ pour près de 20 millions d'euros, ont été levées.

12.2 Transactions réalisées avec des co-entreprises et des sociétés associées

12.2.1 Co-entreprises

À fin juin 2013, le Groupe détient un prêt de 272,9 millions d'euros octroyé à SFWD, société consolidée à 50 % par intégration proportionnelle. La part « hors Groupe » de 136,4 millions d'euros est enregistrée à l'actif de l'état de situation financière consolidé du Groupe.

Le Groupe détient aussi un compte courant de 311,3 millions envers la co-entreprise qui était en charge de la construction de l'usine de dessalement près de Melbourne. Cette entité est consolidée à 35 % par intégration proportionnelle. Ainsi, la part « hors Groupe » de 202,4 millions d'euros est enregistrée à l'actif de l'état de situation financière consolidée du Groupe.

12.2.2 Sociétés associées

Comme au 31 décembre 2012, il n'existe au premier semestre 2013 ni transactions, ni engagements significatifs impliquant des sociétés associées.

Notes annexes aux états financiers consolidés

NOTE 13 Événements postérieurs à la clôture

Fin du pacte d'actionnaires relatif à SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY

Conformément aux communications des 5 décembre 2012 et 22 janvier 2013 (se reporter aux Sections 18.3.1 et 19 du Document de Référence 2012), le pacte d'actionnaires relatif à SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a pris fin le 22 juillet 2013.

Cette décision se traduit par la perte de contrôle de GDF SUEZ sur SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY. À compter du 22 juillet 2013, la participation de 35,8 % détenue par GDF SUEZ dans le Groupe est comptabilisée par mise en équivalence dans les états financiers consolidés de GDF SUEZ.

GDF SUEZ a, par ailleurs, exprimé son intention de demeurer l'actionnaire de référence de la Société et un partenaire stratégique de long terme. GDF SUEZ a ainsi affirmé sa volonté de ne pas réduire sa participation au capital de la Société et son soutien à sa stratégie de développement. La gouvernance de la Société sera adaptée afin de refléter ces éléments nouveaux ; en particulier seront examinées la réduction du nombre d'administrateurs représentant GDF SUEZ, M. Gérard Mestrallet restant Président, ainsi que les conditions dans lesquelles les salariés du Groupe SUEZ ENVIRONNEMENT pourraient être représentés au Conseil d'Administration.

6

DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Paris, le 31 juillet 2013

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés du premier semestre 2013 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le Rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Jean-Louis Chaussade

Directeur Général

SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1.3.1 « Norme IAS 19 Révisée – Avantages du personnel applicable au 1^{er} janvier 2013 » et 1.3.2 « Autres normes, amendements et interprétations applicables en 2013 » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés, qui exposent les incidences des nouvelles normes, amendements et interprétations d'application obligatoire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 31 juillet 2013

Les commissaires aux comptes

MAZARS ERNST & YOUNG et Autres

Thierry Blanchetier Isabelle Massa Charles-Emmanuel Chosson Pascal Macioce

SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY

Société anonyme au capital de 2 040 935 316 euros Tour CB21 — 16, place de l'Iris 92040 Paris La Défense Cedex tél. +33 (0)1 58 81 20 00 fax +33 (0)1 58 81 25 00

433.466.570 R.C.S. NANTERRE

www.suez-environnement.fr

S'ENGAGER POUR LA PLANÈTE EST UNE BELLE ENTREPRISE

